

MAGAZINE D'INFORMATIONS **MUNICIPALES**

UNE RENTRÉE SCOLAIRE sous le signe du partage



MOT DU MAIRE	3	ENVIRONNEMENT	27
CONSEILS MUNICIPAUX	4	JEUNESSE	29
VIE COMMUNALE	8	VIE SCOLAIRE	32
ÉTAT CIVIL	13	VIE SOCIALE	35
C'EST NOUVEAU	14	VIE ASSOCIATIVE	36
VIE CULTURELLE	16	DINAN AGGLOMÉRATION	41
URBANISME	20	HISTOIRE & PATRIMOINE	42
DOSSIER ÉCOQUARTIER	21	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	44
TRAVAUX	25		

Légende photos de couverture : Le jour de la rentrée, la députée Chantal Bouloux s'est rendue accompagnée de l'inspecteur départemental M. Haverlan, du maire et de l'adjoint à l'éducation dans les deux écoles publiques.

La semaine suivante, Charles Josselin qui est intervenu auprès des élèves des deux classes de CE2 / CM de Trigavou, l'occasion pour lui de dérouler son parcours depuis l'écolier qu'il a été dans cette même école jusqu'à ses fonctions municipales, départementales, législatives et ministérielles.



Remise des Médailles d'Honneur

De gauche à droite :

Thierry Orveillon, Chantal Bouloux députée de la circonscription de Dinan, Jean Paul Leroy, Aline Lamé épouse de Bernard, André Ohier ancien conseiller municipal, et Charles Josselin. (Article page 8).

Le mot du Maire

Chères Pleslinaises Trigavouases,
Chers Pleslinois Trigavouas,

Preuve du dynamisme démographique de notre commune et de son attraction pour les jeunes ménages, les trois écoles de la commune ont accueilli 421 élèves pour cette année scolaire 2023-2024, soit une hausse de neuf élèves par rapport à 2022-2023.

Nous pouvons nous réjouir de l'ouverture d'une cinquième classe à l'école Charles-Josselin et de la confirmation de la huitième classe au groupe scolaire Georges-Hervé. Je remercie le corps enseignant et les agents de la commune pour la qualité de leur travail et leur implication au quotidien auprès des enfants.

Plusieurs manifestations culturelles, sportives, populaires, ont rythmé notre été et votre forte participation à tous ces événements démontre leurs importances pour le lien social des habitants de Pleslin Trigavou. Je tiens à remercier tous les organisateurs que sont les associations, le comité des fêtes, les bénévoles et les agents de la commune.

Les travaux d'aménagement de l'Ecoquartier ont débuté. Comme vous pourrez le découvrir dans le dossier de présentation, la construction de l'Ecoquartier s'inscrit dans la démarche et le processus de l'aménagement durable. Ce sont quarante-sept logements qui verront bientôt le jour, avec la volonté affirmée de voir naître,



en cœur de bourg, un nouveau quartier qualitatif, accessible aux familles désireuses de devenir propriétaires ou à la recherche d'un logement en location.

Le lotissement de la Ville-Even est arrivé quant à lui dans la phase des dépôts de permis de construire. Il reste à ce jour seulement trois lots à commercialiser, preuve du succès de cette opération qui a permis d'installer un grand nombre de primo-accédants.

La politique du logement est au cœur des préoccupations des élus du territoire, face à la rareté et au prix du foncier ainsi qu'à l'absence d'offre locative. Le prochain schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Dinan Agglomération, qui est en cours d'élaboration avec la participation des élus des 65 communes que compte notre intercommunalité, devra répondre à cet enjeu. Ce document d'urbanisme déterminera, en 2026, notre projet de territoire pour les vingt prochaines années, afin de mettre en cohérence l'ensemble de nos politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Notre commune dispose des atouts nécessaires pour envisager sereinement les nouvelles politiques d'urbanisme qui dessineront notre territoire de demain.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Thierry Orveillon
Maire de Pleslin Trigavou

CONSEIL DU 13 JUIN 2023

1 - LOI CLIMAT ET RÉILIENCE ET LOI SRU : QUEL AVENIR POUR LES TERRITOIRES ?

Pour rappel, la Loi Climat et Résilience impose aux SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) de fixer une trajectoire régionale permettant d'aboutir au Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols en 2050. Cette démarche a pour but de réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles.

Cette trajectoire se décline comme suit :

50 % de réduction de la consommation d'ici 2030

75 % de réduction de la consommation d'ici 2035

100 % de réduction de la consommation d'ici 2040

Entre 2011 et 2021, ce sont 17 924 hectares qui ont été consommés à l'échelle de la Bretagne.

Entre 2021 et 2031, seulement 8 962 hectares seront donc constructibles. Sur les 243 ha attribués au territoire de Dinan Agglomération pour la période 2021-2031, 66 hectares ont déjà été consommés. Les 177 ha restants seront répartis entre les 65 communes à l'issue d'un travail collectif permettant de déterminer les critères à prendre en compte (niveau d'optimisation du foncier, dynamiques démographiques et économiques prévisibles, indice de ruralité...).

En parallèle, la Loi SRU s'imposera sur le territoire de Dinan Agglomération dès que la ville centre de Dinan dépassera les 15 000 habitants et obligera les communes de plus de 3 500 habitants à disposer d'un stock de 25% de logements sociaux par rapport aux résidences principales.

Parce qu'une bonne répartition des futures constructions de logements sociaux sur tout le territoire de Dinan Agglomération est essentielle, les élus communautaires travaillent pour obtenir une prise en compte de cette obligation de 25% à l'échelle intercommunale et pas seulement concentrée sur les cinq communes de plus de 3 500 habitants. La commune met tout en œuvre pour répondre aux enjeux des Lois SRU et Climat et Résilience. Un projet tel que l'Ecoquartier est déjà cité comme exemple d'opération à faible consommation foncière avec une densité de 43 logements à l'hectare contre 15 sur Dinan Agglomération et 33 % de logements sociaux.

2 - ÉCOQUARTIER

Consultation des bailleurs sociaux

Depuis plusieurs mois, la commune échange avec les trois bailleurs sociaux intervenants sur le territoire pour définir le meilleur projet à mettre en place dans l'Ecoquartier. Après une consultation officielle sur la base d'un projet de création de 18 logements répartis dans deux collectifs, les offres de Néotoa, Terre d'Armor Habitat et HLM La Rance ont pu être analysées avec l'aide du maître d'œuvre de l'opération et du service habitat de Dinan Agglomération. L'offre retenue est celle des HLM La Rance.

Répartition de la programmation sociale

	Nombre de logements	Destination	Typologie proposée
MACROLOT COLLECTIF NORD	11 logements + 1 local commun.	- 4 PLUS - 2 PLS - 5 PSLA mutable en PLUS ou en PLS en cas de difficultés lors de la commercialisation	6 logements locatifs + 5 logements en accession sociale à la propriété - 4 T2 - 6 T3 - 1 T4
MACROLOT COLLECTIF SUD	7 logements	- 4 PLAI - 3 PLUS	7 logements locatifs - 2 T2 - 4 T3 - 1 T4

Le démarrage des travaux de viabilisation était prévu pour septembre.

Marché de dépollution/démolition : avenants Kerleroux

Dans le cadre des travaux de dépollution-démolition de l'îlot sud Ecoquartier, la commune a conclu avec l'entreprise KERLEROUX un marché de travaux. Un avenant en moins-value de 15 000 € HT est motivé par la démolition du carré de cheminée de la maison Jouve (avec reprise de la charpente et de la toiture). Cette solution technique a remplacé la reprise intégrale de la maçonnerie de cette cheminée fragilisée. Deux votes contre, Françoise Bichon et Bénédicte Renault.

Un 2^e avenant, en plus-value cette fois de 3 141 € HT est motivé par la reprise d'un mur mitoyen avec la mise en place d'un enduit hydrofuge. Deux votes contre, Françoise Bichon et Bénédicte Renault. Vote identique pour le 3^e avenant en plus-value de 9 321 € HT motivé par le plan de retrait amiante et la prise en charge des déchets amiantés retrouvé sur le site. Le marché initial étant de 133 990 € HT, le nouveau montant du marché est donc de 131 452 € HT.

3- LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA VILLE EVEN

Calendrier de construction

Sept lots restent à vendre, la procédure de commercialisation a été relancée. Le démarrage des travaux de construction est programmé pour septembre avec les premiers permis de construire accordés.

Avenant SETAP

Pour rappel, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise SETAP un marché de travaux en date du 29.01.2021. Lot n°1 Terrassement, voirie et assainissement. Le marché initial est de 436 363 € HT.

Avenant n°1 : + 18 762 € HT, pour la réalisation de murets intégrant le coffret technique et la boîte aux lettres de chaque lot.

L'avenant n°2 en plus-value de 10 200 € HT est motivé par la réalisation d'un enduit bi-couche sur la voie communale La Boutronnaise – La Hérissais en attendant la réalisation de la voirie définitive qui sera réalisée après les travaux de construction des maisons individuelles et du macro-lot.

Nouveau montant du marché : 465 325 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n°2 en plus-value de 10 200 € HT avec l'entreprise SETAP.

Autorisation de vente des 21 lots et du macro-lot

Le lotissement communal de « La Ville Even » est composé de 21 lots et d'un macro lot. La viabilisation est terminée permettant leur vente. Les conditions de la cession du macro-lot ont été arrêtées par convention avec la SA HLM La Rance, celle-ci versera à la commune un montant de 30 000 € HT. Maître Sylvain Louail ou Maître Pauline Aumont-Bauchet sont désignés pour effectuer les opérations de vente.

4 - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – FRIPERIE 2023

Le Conseil Municipal des Jeunes lance la deuxième édition de sa friperie éphémère « Nos placards sont trop remplis : faisons le tri ! » avec un dépôt de vêtements en bon état et une vente le samedi 24 juin 2023. Les recettes encaissées lors de la friperie éphémère du 26 novembre 2022 ont permis de récolter la somme de 500 €. Sur cette somme, 400 € vont être distribués à des associations environnementales et 100 euros vont être réinvestis dans des projets du CMJ.

5 - MATÉRIEL TECHNIQUE : ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Le tracteur Massey Ferguson, vieux d'une vingtaine d'années et avec 15 000 heures au compteur ne peut plus être réparé à cause d'un coût trop élevé de frais. L'offre de la société Hervé de Plumaudan, pour un tracteur Massey Ferguson de gabarit identique à l'ancien mais d'une puissance légèrement supérieure a été retenue au prix de 73 400.00 € HT. L'ancien tracteur fera l'objet d'une reprise à hauteur de 10 000 € HT.

6 - APPROBATION DU PROJET DE CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE CÔTE D'Émeraude

Un Parc Naturel Régional (PNR) est défini comme un « territoire rural habité, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile ». Les cinq missions des PNR sont :

- De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel,

notamment par une gestion adaptée,

- De contribuer à l'aménagement du territoire,
- De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie,
- De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

La commune versera une cotisation annuelle mais pourra bénéficier du versement par l'Etat d'une dotation biodiversité qui s'élèvera progressivement. En 2027 la cotisation sera de 12 153 € mais la dotation accordée à la commune sera de 15 070 €. Cette dotation serait affectée à des projets communaux en faveur de la biodiversité. Accord des élus pour approuver sans réserve la charte du PNR.

7- DINAN AGGLOMÉRATION

Validation de la mise à jour de l'inventaire complémentaire des cours d'eau

La Commission Locale de l'Eau du SAGE « Rance - Frémur - Baie de Beausais », en partenariat avec les services de la police de l'eau (DDTM 22, Office Français de la Biodiversité – antenne 22) a demandé à Dinan Agglomération de réaliser un complément d'inventaire des cours d'eau sur les communes de son territoire incluses dans le périmètre du SAGE. Sur la commune de Pleslin Trigavou, des sections ont été rajoutées au nord de la Vieux-Ville et à la Ville-Gautier.

8 - QUESTIONS DIVERSES

Adhésion a l'ADAC22

Créée en 2012 par décision conjointe du Conseil départemental et de l'AMF des Côtes d'Armor, l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor est un Etablissement Public Administratif (EPA) qui conseille et accompagne les collectivités et les établissements publics en matière d'ingénierie. Accord des élus pour cette adhésion, coût 250 € pour l'année.

Subvention classe de découverte centre nautique

Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de l'école Georges-Hervé participeront à une classe de découverte au Club Nautique de Saint-Jacut-de-la-Mer. Accord des élus pour le versement d'une subvention de 1 428 € correspondant au tiers du coût de la classe découverte.

Subvention exceptionnelle (FNACA)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité attribue une subvention de 52 € à l'association FNACA de Pleslin Trigavou pour l'achat de médailles et drapeau.

CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE 2023

1 - TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS A L'HABITATION PRINCIPALE

Le maire expose les dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 % de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés. Avec la saturation immobilière sur la côte, de plus en plus de résidences secondaires voient le jour dans la commune ! Le maire propose l'augmentation significative du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, à savoir 40 %. Il suggère que le complément de recettes soit fléchi sur le financement de nouveaux logements faisant ainsi jouer au mieux la solidarité. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de majorer de 40 % la partie communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

2 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES VESTIAIRES DE FOOT

Les vestiaires actuels ont plus de 50 ans et ne répondent plus aux standards actuels risquant d'entraîner rapidement l'interdiction par la fédération de football amateur de recevoir des matchs fédéraux. D'autre part, des équipes féminines sont venues grossir le club Beausseis-Rance-Frémur. Le maire souhaite que le bâtiment soit conçu selon les principes de l'architecture bioclimatique et permette une maîtrise des consommations énergétiques :

- Un bâtiment économe dans sa consommation
- Un recours obligatoire aux matériaux biosourcés
- Un recours obligatoire aux énergies renouvelables (production d'eau chaude solaire, récupération et réutilisation de l'eau de pluie, production d'électricité en autoconsommation ou en revente).

La haute qualité environnementale de cet équipement devra également permettre à la commune de débloquer des financements de l'Etat et du Département. L'ADAC en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le maire propose de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'agence Xavier Pageot, pour un forfait de rémunération de 59 850 € HT soit un taux de rémunération de 10,32 %. Après avoir délibéré le conseil municipal accepte cette proposition par 24 voix pour et 2 abstentions (Mme Taillard et M. Hervé).

3 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE 2023

L'adjoint aux travaux rappelle le contenu du programme de voirie 2023 :

VC Bel Orient : reprofilage en enrobé à chaud sur 480 ml
VC La Grabotais : mise en œuvre d'un enrobé à chaud sur 130 ml
VC Le Parc : reprofilage en enrobé à chaud sur 300 ml
L'analyse des offres réalisée par l'ADAC fait ressortir comme mieux disante l'entreprise de la société EVEN pour un montant total de 46 979 € HT.

4 - ACQUISITION D'UNE CHAUDIÈRE GAZ POUR LE GROUPE SCOLAIRE CHARLES-JOSSELIN

La chaudière gaz de l'école C. Josselin ayant rendu l'âme, la commune a dû pourvoir à son remplacement urgent afin de garantir le chauffage des locaux pour la prochaine période hivernale. La solution finale retenue la plus adaptée au contexte est bien le remplacement par un matériel de même type mais plus moderne et performant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de faire l'acquisition d'une chaudière gaz à condensation THPE (très haute performance énergétique) avec système de régulation des trois zones de chauffage auprès de la société DECROI pour un montant de 41 098 € HT.

5 - SDE

Effacement réseaux BT/Telecom et aménagement EP rue du Pigeon-Blanc (2^e tranche)

Le SDE a réalisé une étude concernant l'effacement des réseaux sur la rue du Pigeon-Blanc à partir de la limite du futur écoquartier jusqu'au futur lotissement Viabilis.

Réseau électrique Basse tension (BT)

Le projet d'effacement des réseaux est estimé à 35 000 € T.T.C.

Réseau éclairage public

Le projet d'aménagement de l'éclairage public présenté par le Syndicat d'Energie des Côtes-d'Armor est estimé à 20 736 € T.T.C.

Infrastructures télécommunications

Le projet de construction des infrastructures souterraines de communication électroniques présenté par le Syndicat d'Energie des Côtes-d'Armor est estimé à 13 300 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote les contributions financières ci-dessus exposées soit une contribution communale de 37 446 € pour une dépense globale du SDE de 69 036 € TTC.

Transfert de la compétence d'autorité gaz

Le maire expose au conseil municipal l'intérêt de transférer la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz au SDE22, en particulier pour les raisons suivantes :

- Le caractère technique de cette compétence et des missions qui s'y rattachent ;
- La nécessité de disposer de moyens humains, techniques et financiers qui ne peuvent être assurés qu'au sein d'une structure de coopération dédiée ;
- Les enjeux de sécurité et de qualité de la desserte gazière ;
- Le développement du réseau public de distribution organisé

dans un souci d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale, selon une approche supra-communale et multi-énergies, électricité et gaz notamment.

Le conseil municipal à l'unanimité décide du transfert de la compétence gaz au SDE22.

Rénovation de lanterne programmation fonds vert

Annoncé le 27 août 2022 par la première ministre Elisabeth Borne et effectif depuis début janvier, le fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le projet d'éclairage public présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 46 656 € TTC concernant 43 lampadaires.

6 - ECOWATT COUPURE ÉCLAIRAGE PUBLIC HIVER 2023/2024

A la suite de son adhésion à la charte Ecowatt et sur proposition du SDE, le maire propose que Pleslin Trigavou participe au protocole d'effacement de l'ensemble des commandes d'éclairage pendant 1 h sur le créneau 18 h – 21 h 30 en cas de pic de consommation risquant d'entraîner des soucis au niveau de la production électrique.

7 - ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE 190 AK 53 – ALLÉE DU PETIT BOIS

Pour raison d'alignement et de visibilité en bordure de la voie communale allée du Petit Bois, il est nécessaire que la commune acquière une surface d'environ 15 m² de la parcelle cadastrée 190 AK 53, classée en U au PLUI H. Le propriétaire est d'accord pour vendre une partie de sa parcelle. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité fixe le prix d'acquisition à 30 € le mètre carré et désigne l'étude de Maître Louail pour effectuer les opérations d'acquisition. Les frais d'acte notariés et de géomètre seront supportés par la commune.

8 - DINAN AGGLOMÉRATION

Renouvellement d'un emploi théâtre en Rance/ Dinan Agglomération/commune

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'emploi dans les structures associatives, le conseil communautaire de Dinan Agglomération a validé, le 23 avril 2018, la création de contrats tripartites financés entre une ou plusieurs communes, l'association et Dinan Agglomération. L'association Théâtre en Rance a exprimé depuis 2018, le souhait de bénéficier d'un emploi tripartite sur les missions suivantes : médiation, action culturelle et communication. 12 communes sont concernées, l'engagement financier pour la commune est de 1 048 €.

9 - QUESTIONS DIVERSES

Adhésion au réseau Bruded

L'association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et en Loire Atlantique. Pour cela, l'association met en réseau les collectivités pour qu'elles puissent partager leurs expériences et leur initiative de développement durable. L'adhésion à l'association est de 0,32 € par habitants pour une année.

Ce partage d'expérience est un outil très intéressant pour la commune de Pleslin Trigavou engagée dans une démarche de développement durable tant dans la gestion de son foncier que dans le fonctionnement de ses services publics. Accord du conseil municipal pour cette adhésion, coût 1 263 €.

Animation jeunesse : tarifs du camp itinérant 2023

La commune, dans le cadre de l'animation jeunesse, a mis en place un séjour vacances en direction des jeunes de 12 à 17 ans, qui s'est déroulé du 17 au 21 juillet 2023. Le conseil municipal à l'unanimité fixe à 135 € la participation financière demandée aux familles.

Subvention exceptionnelle au CCAS

Le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une subvention de 1 455 € au CCAS pour compenser le séjour à Strasbourg du 5 au 13 août 2023, de cinq jeunes de Pleslin Trigavou réalisé dans le cadre du programme de la fondation Hilzinger.

Projet de convention d'objectifs et de moyens concernant le fonctionnement d'un LAEP par l'association « Tricotin »

Depuis 2017, l'association œuvre sur les zones rurales ou isolées de l'agglomération de Dinan pour le développement d'un LAEP itinérant. Le LAEP est un service d'accompagnement et de soutien à fonction parentale, anonyme, libre et gratuit pour les futurs parents, parents, grands-parents accompagnés de leurs enfants jusqu'à 6 ans. Le LAEP Tricotin est un lieu tiers, convivial, de parole, d'écoute, de partage et d'entraide solidaire entre parents. L'objectif y est de rompre l'isolement en tissant le lien social et familial, en tricotant la relation entre parents / enfants et professionnelles accueillantes, de valoriser les compétences de chacun dans un espace rassurant et confidentiel, tout en prévenant des risques de défaillances et d'épuisement parental. Le LAEP est un dispositif régit par un cadre national de la branche famille de la CAF et à ce titre remplit les obligations de formation des accueillants et de fonctionnement. La commune de Pleslin Trigavou au même titre que les communes de Plouër-sur-Rance et de Langrolay-sur-Rance s'engagent à travers cette convention à apporter, un financement au coût de fonctionnement de l'association lié à ses actions de permanences et d'animation d'un LAEP ainsi qu'une mise à disposition à titre gratuit de locaux pouvant accueillir les enfants et leurs parents, soit par l'intermédiaire de locaux mis à disposition par l'agglomération de Dinan, soit dans les locaux municipaux pendant les vacances scolaires, afin d'assurer les permanences régulières à compter d'octobre 2023.

Un 14 juillet couplé au cinquantenaire de la commune

Le 14 juillet a eu, cette année, une saveur particulière, puisque cette date de fête nationale a également été celle retenue pour marquer les 50 ans de l'association de Pleslin et Trigavou. A cette occasion, la municipalité, en lien avec les randonneurs du Frémur et Pleslin Trigavou en fêteS, avait concocté un joli programme, où le côté officiel de ce cinquantenaire allait de pair avec un côté convivial et festif. C'est d'abord par une randonnée, suivie par de nombreux courageux bravant à la fois pluie et bourrasques, qu'a commencé ce cinquantenaire ; avec un rassemblement à l'issue de ces 8 km sous le chapiteau bienvenu au vu des conditions météo pour une mise à l'honneur de quatre personnalités. A l'issue de



cette cérémonie officielle et du vin d'honneur où l'association folklorique des bords de Rance a honoré de quelques danses le créateur du groupe, André Ohier, l'association Pleslin Trigavou en fêteS a pris le relais. Sur le pont depuis le matin, les bénévoles ont assuré pour préparer pas moins de 200 kg de frites maison et de jambon à l'os grillé pour rassasier plus de 300 convives, en ayant installé les barnums adéquats à abriter tout le monde. Malgré quelques frayeurs en raison des rafales, la fête a pu continuer avec le concert proposé par la commune : Gad Zukes, groupe de Pleslin Trigavou, petit clin d'œil pour ce 50^e anniversaire, a su mettre une superbe ambiance. Un feu d'artifice a conclu cette journée de double fête, où les agents du service technique et des bénévoles motivés étaient sur tous les fronts. Des efforts payants pour une journée marquante dans l'histoire de la commune.



La remise des médailles d'honneur

Après avoir rappelé l'historique de ces 50 ans (voir le bulletin municipal n°157 de janvier 2023), le maire a énuméré les mérites de chacun des récipiendaires.

Tout d'abord, hommage à **Bernard Lamé** décédé le 19 septembre 2020 pendant la période COVID. Citant la création

dans les années 1980 du club de lutte bretonne « Skol Gourren de Pleslin Trigavou » Thierry Orveillon a rappelé le travail d'entraîneur et d'éducateur social de Bernard évoquant aussi son association « Vidéo Mégalithes » avec laquelle Bernard a pendant 40 ans filmé toutes les fêtes et tous les événements festifs, sportifs et culturels de notre commune. Pour honorer

Bernard, Charles Josselin a remis la médaille d'honneur de Pleslin Trigavou à son épouse Aline.

Deuxième personnalité à être honorée : **André Ohier**.

Il a été conseiller municipal de Trigavou de mars 1971 à décembre 1972, puis de Pleslin Trigavou de février 1973 à mars 1977. Thierry Orveillon a déclaré « vous avez été au cœur de cette belle histoire de la commune, et peut-être que sans vous nous ne serions pas là aujourd'hui à fêter ce 50^e anniversaire ».

Rappelant le lien étroit de la famille Ohier avec le mandat d' élu municipal, citant son frère Jean qui fut le premier maire de Pleslin Trigavou, mais aussi son autre frère Jules qui fut élu à Saint-Cast le Guildo, son neveu Jean-Luc premier adjoint à la Richardais et sa fille Nadine qui fut conseillère municipale à Pleslin Trigavou. C'est Charles Josselin qui a décoré André en lui remettant la médaille d'honneur de Pleslin Trigavou.



Puis le maire s'adresse à **Chantal Bouloux** « Vous avez été recrutée par Jean Paul Leroy en janvier 2000. Vous êtes restée directrice de la Résidence de l'Orme pendant 22 ans, ayant toujours à cœur d'être au plus près des résidents et également de l'ensemble des agents qui ont pu travailler dans une ambiance saine et sereine. Vous êtes élue en juin 2022 suppléante de Hervé Berville et devenez députée de la circonscription de Dinan au mois d'août 2022, suite à la nomination de celui-ci au poste de Secrétaire d'Etat à la mer. Je propose à Jean Paul de vous honorer en vous remettant la médaille d'honneur de Pleslin Trigavou ».

Puis concernant **Jean Paul Leroy**, le maire a d'abord précisé que celui-ci en était à son 7^e mandat d' élu !

Ayant en 1977 des responsabilités dans l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique et à l'Amicale laïque de Pleslin, il rencontre Charles Josselin qui le sollicite pour les élections municipales de 1983. Pendant ce premier mandat, il s'occupe de la culture et des sports. Après les élections municipales de 1989, le maire le propose comme premier adjoint. C'est au cours de ce mandat qu'il accueille, au nom du maire, en 1992 le Secrétaire d'Etat à la Mer pour l'inauguration de la nouvelle salle des sports. En 1995, il est reconduit au poste de premier adjoint. Après les élections législatives de 1997, Charles Josselin est nommé Ministre Délégué à la Francophonie et à la Coopération. Jean Paul Leroy devient maire de Pleslin Trigavou le 16 juillet 1997, puis président de la communauté de communes Rance Frémur ; il le restera jusqu'en avril 2001, gérant en particulier l'installation de l'entreprise Hilzinger. Une des premières décisions en tant que maire fut la réfection de la voûte de l'église Saint-Pierre et les démarches pour le lotissement d'une centaine de lots de la Ménardière. Lors de son quatrième mandat (2001 - 2008), le bourg de Pleslin est totalement restructuré, la cuisine centrale est créée

à la Résidence de l'Orme. Le cinquième mandat (2008 - 2014) débute par l'inauguration du groupe scolaire de Trigavou qui prend le nom de Charles-Josselin, en hommage à l'ancien élève qu'il fut. Et puis un moment important qu'est la décision du conseil municipal de

délibérer en janvier 2013 pour la fusion simple de Pleslin et Trigavou, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'association. C'est aussi au cours de ce mandat que sont inaugurés en 2013 le nouveau bourg de Trigavou, le jardin intergénérationnel de l'Orme, les nouvelles salles Lesaichot et le pas de tir à l'arc. Une nouvelle station d'épuration de 3 400 EH est construite au pont des Ecouailles. Les grandes réalisations du sixième mandat (2014 - 2020) sont la chaufferie bois, le restaurant scolaire et la restructuration du groupe scolaire Georges-Hervé, l'aménagement de la vallée de l'Adria, le lotissement communal de la Guyonnais, la rénovation et l'agrandissement de la salle omnisports, la

redynamisation du bourg de Pleslin, possible grâce à une subvention d'un million d'euros obtenue dans le cadre du « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » permettant de :

- Dépolluer et démolir la friche des anciens Chais de la Ville au Comte
- D'aménager un écoquartier
- De construire un multiservices
- D'envisager une médiathèque
- De restructurer la rue Léon Pépin
- De faire vivre un projet culturel « La Ville se conte »

Pour honorer Jean Paul Leroy son prédécesseur qui aura été 23 ans maire de Pleslin Trigavou, Thierry Orveillon lui remet la médaille d'honneur de Pleslin Trigavou. Pour clore la cérémonie, Jean Paul Leroy déclare : « J'ai beaucoup de chance d'avoir pu avec passion développer le vivre ensemble à Pleslin Trigavou. Je remercie tout d'abord, Charles Josselin pour sa confiance et son amitié, tous les collègues élus d'hier et d'aujourd'hui, avec une pensée particulière pour Marie-Françoise Hamon et Loïc Lemoine (qui en est aussi à son 7^e mandat !) mais aussi l'ensemble des personnels communaux qui m'a accompagné pendant toutes ces mandatures, et tout particulièrement Madame Marie-Jeanne Samson qui, recrutée en 1972 par Alfred Cohuet, maire de Trigavou, fut la témoin privilégiée et une aide précieuse dans cette belle aventure !

Enfin, je veux dire mon plaisir de faire ce 7^e mandat avec Thierry Orveillon qui agit dans la continuité des anciens maires de Pleslin Trigavou en prenant efficacement en compte pour notre commune de 4 000 habitants les défis d'aujourd'hui et de demain. »

La médiatrice numérique

Depuis un an et demi la commune accueille la médiatrice numérique de Dinan Agglomération les mardis après-midi. Le service vise à favoriser l'accès aux droits des administrés souvent en butte à la dématérialisation. Ainsi, afin de faciliter l'autonomie dans ses démarches administratives en ligne, une formation aux usages basiques du numérique est proposée de manière individualisée ou en petits groupes, sur rendez-vous. Me Huguerre accompagne également les bénéficiaires dans l'établissement des démarches administratives en ligne et notamment les primes à la rénovation énergétique. Elle peut se déplacer à domicile lorsque cela est nécessaire et agir pour le compte de la personne via un mandat délimitant son champ d'intervention. Cette offre de service vient ainsi compléter l'accompagnement proposé par les agents de la Maison des Services.

Une fois par mois, un atelier aborde une thématique spécifique. Celui-ci est ouvert à toutes et tous avec ou sans compétence. C'est l'occasion de réviser ses connaissances ou d'en acquérir, dans un climat serein et bienveillant. Ce service est reconduit pour un an à compter du 6 novembre 2023.

Pour tout renseignement : 06 65 22 35 82 ou en mairie

La médiatrice numérique de Dinan Agglomération peut vous aider à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



Apprendre les bases du traitement de texte.

Permanences France services



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

La Maison des Services de Pleslin Trigavou élargit son bouquet de services en offrant aux usagers la possibilité d'être reçus en rdv durant les permanences de certains partenaires comme :

Le Service des Impôts de Dinan : chaque 1^{er} jeudi du mois de septembre à fin juin, sur rdv uniquement à prendre en ligne sur le site des impôts (les agents de la maison des services peuvent vous aider à prendre rdv).

La Mission Locale de Dinan : chaque 2^e et 4^e jeudi de chaque mois, destinée aux 16/25 ans sortis du système scolaire ayant des besoins d'accompagnement pour l'orientation, la formation, la santé, le logement etc... Un agent de la Mission Locale sera disponible pour recevoir et accompagner les jeunes. Sur rdv au 02 96 85 32 67.

L'Assurance Maladie 22 (CPAM) : chaque mardi et mercredi, vous pouvez être reçu par une assistante sociale de l'Assurance Maladie afin de vous accompagner et vous aider dans les périodes d'arrêt de travail (souci administratif ou financier lié à l'arrêt de travail). Sur rdv en composant le 3646 puis dites « service social ». Un opérateur traitera votre demande de rdv.

La Maison des Services organisera une réunion d'informations en lien avec la CARSAT, L'AGIRC et l'ARRCO sur les thèmes « Je prépare ma retraite » et « le veuvage ». Cette réunion aura lieu le jeudi 1^{er} février 2024 à 18 h en mairie de Pleslin.

Taxe foncière

Comme vous avez pu vous en apercevoir en recevant votre avis d'imposition, le montant de la taxe foncière a augmenté par rapport à l'année dernière. Pour bien comprendre les raisons de cette augmentation, il faut rappeler que les valeurs locatives des biens immobiliers, qui servent d'assiette à la taxe foncière, sont revalorisées annuellement par l'Etat en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisée. C'est ce mécanisme qui explique la hausse en 2023 de 7,1 % des bases.

En complément de cette augmentation décidée par l'Etat, chaque commune a la possibilité de faire évoluer le taux communal de taxe foncière. En Côtes-d'Armor, ce sont 67 communes qui ont voté une hausse de leur taux de taxe foncière. La commune de Pleslin Trigavou a fait le choix de ne pas augmenter son taux de taxe foncière sur l'année 2023.

Budget participatif 2024 : c'est parti pour la troisième édition !

Après une pause d'un an qui s'explique par la nécessité de prendre notre temps pour la mise en place du projet de gratuité / recyclerie, lauréat de l'édition 2022, il est maintenant temps de relancer la démarche de budget participatif sur la commune de Pleslin Trigavou !

Sur les deux précédentes éditions, plus d'une vingtaine de projets ont été déposés. C'est désormais à votre tour d'en déposer un ou plusieurs !

Qu'est-ce que le budget participatif de Pleslin Trigavou ?

Il s'agit, pour les habitants d'imaginer et proposer des projets destinés à améliorer leur cadre de vie et l'environnement, qui pourront être financés par le budget participatif alloué par la commune.

L'enveloppe correspond à un budget d'investissement de 10 000 € par an. Les projets peuvent concerner différents domaines :

- **Espaces verts, nature en ville, biodiversité.** Ex. : création de jardins partagés, d'hôtels à insectes, bacs à compost mutualisés ;
- **Maîtrise de l'énergie.** Ex. : ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ;
- **Transport et mobilité.** Ex. : mise en place d'un pédibus, de parkings à vélos ;
- **Ressource en eau.** Ex. : mise en place de récupérateurs d'eau de pluie ;
- **Propreté urbaine, réduction des déchets.** Ex. : organisation d'ateliers Zéro Déchet ;
- **Education, jeunesse.** Ex. : installation de jeux pour enfants ;
- **Citoyenneté, innovation sociale ou numérique.** Ex. : création d'outils numériques innovants ;
- **Aménagement des espaces publics et mobiliers urbains, valorisation du patrimoine.** Ex. : Mise en place de tables de pique-nique, mise en lumière de chemins ;
- **Santé, solidarités.** Ex. : aménagement de chemins pour fauteuils roulants et poussettes, de parcours de santé ;
- **Culture, loisirs, sport.** Ex. : installation de bibliothèques de rue.

Une dimension participative dans la réalisation du projet sera un plus ! **Le règlement complet de ce Budget Participatif #3 est disponible sur le site de la mairie www.pleslin-trigavou.fr**

Comment seront sélectionnés les projets ?

Un comité de sélection composé d'élus et d'habitants qui le souhaitent va être mis en place. Les membres de ce comité étudieront la recevabilité et la faisabilité des projets proposés.



Ainsi, si vous êtes intéressé pour prendre part à ce comité de sélection, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : mairie@pleslintrigavou.fr Il est à noter qu'on ne peut être membre de ce comité ET être porteur de projet.

Les projets répondant aux différents critères de sélection seront ensuite soumis au vote des habitants !

Les étapes du Budget participatif #3

• **Dépôt des projets :** Du lundi 30 octobre à 8 h au dimanche 17 décembre à 23 h 59. Le formulaire est disponible en ligne sur le site internet www.pleslin-trigavou.fr, en format papier aux accueils de la mairie et de la mairie annexe ou directement accessible en scannant ce QR Code :



• **Sélection des projets :** le comité de sélection vérifie l'éligibilité, la faisabilité et le coût des projets proposés puis informe les porteurs des projets de leur devenir.

• Les projets retenus seront ensuite soumis au vote des habitants dans le bulletin municipal de début 2024.

• **Mise en œuvre des projets lauréats :** A partir du second semestre 2024.

Toutes les informations sont sur le site internet de Pleslin Trigavou : www.pleslin-trigavou.fr

Emilie Fours, digne représentante de la commune !

Peut-être connaissez-vous son visage : Emilie Fours, 43 ans, a été agent d'accueil à la mairie, chargée du recensement début 2021, et est secrétaire de l'association Pleslin Trigavou en fête. Si ce n'est pas dans ces fonctions que vous l'avez vue, peut-être est-ce aux côtés de Cyril Feraud tout récemment, dans le Grand Slam, sur France 3 ? Cœnologue de formation, la jeune femme suit les traces de son père, Dominique, qui lui a inoculé le virus des jeux télévisés « il a participé à de nombreux jeux, dont Questions pour un champion dans les années 1990. Je me suis lancée sur ses conseils » se souvient Emilie. Ce qui n'était qu'une expérience au départ est devenue une passion, avec 17 passages télé dans quatre émissions différentes, commençant par Questions pour un champion en 2012 « j'y suis allée avec mon père, à Avignon. Il a été refoulé, moi sélectionnée, à une question près ». Elle prend goût aux tournages, enfin, surtout aux coulisses des émissions et surtout au fait de se challenger « pour me montrer à moi-même que je peux gagner ». En début d'année, elle a gagné cinq fois aux quotidiennes de Slam, jeu animé par Cyril Feraud sur France 3, des victoires lui ouvrant la porte du Grand Slam en septembre où elle a réussi à détrôner le champion en titre, Rémi, avant d'être battue, une semaine plus tard, par une autre Bretonne. « J'ai fait de la pub pour la commune ! » s'amuse Emilie, qui raconte que l'animateur aura mis pas moins de trois émissions pour prononcer correctement le nom de Pleslin Trigavou. « Il a fini par retenir la leçon, comme 1,5 million de téléspectateurs ! ». Elle avoue avoir été fière de représenter la commune où elle habite depuis trois ans « c'est un retour aux sources, mes grands-parents tenaient l'Économique dans le bourg de Pleslin dans les années 1960... » et elle remercie tous ceux qui l'ont encouragée « entre textos, pots de confiture et même lettre de fan adressée à la mairie... » sourit Emilie. Des encouragements qui vont se poursuivre puisqu'à l'heure où ce bulletin est imprimé, Emilie sera peut-être en cours d'enregistrement pour une émission sur France 2 et elle compte bien réitérer sa participation à Questions pour un champion pour la 3e fois, « ce jeu est le Grall de la culture générale. J'ai envie d'y retourner pour pouvoir dire : je pars ou je reste ; pour l'honneur aussi et pour que mon papa, au ciel, soit fier de moi ! »



La flamme du souvenir sur notre commune



L'année 2023 marque le 80e anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin à Caluire-et-Cuire, et de sa mort le 8 juillet 1943 en gare de Metz sur le chemin de la déportation. A cette occasion, notre commune a rendu hommage aux trois résistants, qui en 1944, ont fait le sacrifice de leur vie pour notre liberté : Julien Lesaichot (21 ans), Léon Pépin (20 ans) et Guy Jourdan (29 ans). L'émotion était palpable au moment de la cérémonie du souvenir au pied du monument aux morts, en présence de Rosa Bourdonnais née Lesaichot (sœur de Julien Lesaichot). Emotion accrue lors des différentes interventions, en particulier de Pierre Martin, président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis (es) de la Résistance (ANACR) qui a souligné : « La vie exemplaire et brisée de ces hommes courageux morts en pleine jeunesse dont l'Europe actuelle doit garder le souvenir ». Puis Dominique Brune, « troubadour passeur d'émotion » tel qu'il se décrit, a fait résonner le chant des partisans. Cet événement a également été marqué par la présence du Relais Sacré, porteur de la flamme de l'Arc de Triomphe, qui a conféré encore plus de solennité à la cérémonie, la venue de cette flamme étant une première pour notre commune. Une minute de silence a été respectée, tant pour la mémoire des trois résistants que pour celle de toutes les victimes de guerres.

NAISSANCES

• Margaux	Dejoué Ziegler	8 La Rouxière	26/01/2023
• Noah	Scheller Toison	21 rue de l'Argoat	05/06/2023
• Célia	Cadin	27 rue du Goëlo	16/06/2023
• Léon	Doré	10 Le Bois Rolland	19/06/2023
• Lina	Dufait	12 Lot. de la Guyonnais	20/06/2023
• Adèle	Adolphe	24 Bis Le Bois Rolland	24/06/2023
• Charlie	Bucaille	8 L'Orme	06/07/2023
• Ilyes	Fouye	5 rue Julien Lesaichot	12/07/2023
• Gabin	Hervé Lemerrier	1 Le Domaine	14/07/2023
• Agathe	Fourmy Lecorguillé	25 rue des Mares	27/07/2023
• Margaux	Oyer	6 Le Chêne Vert	01/08/2023
• Ezio	Moulin	28 Lot ; de la Guyonnais	05/08/2023
• Alia	Beaudor	6 Ter L'Orme	13/08/2023
• Naël	Selle Ferrey	7 Le Chesnay	22/08/2023
• Tom	Nadeau	37 La Mennais	28/08/2023
• Briac	Levêque Turmel	4 route de Dinard	01/09/2023
• Martin	Bénicourt	27 route de Langrolay	20/09/2023
• Naël	Oudin	16 Village de l'Adria	20/09/2023
• Julia	Marsaud	54 La Rouxière	30/09/2023
• Abel	Huot Pinson	10 Lauriais	02/10/2023
• Olivia	Lorcet	10 rue de la Croix Boissière	06/10/2023

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavouas.

MARIAGES

• Olivier Brice et Mbilambi Sona	01/04/2023
8 La Jossais	
• Eddy Ollivier et Justine Lebaillif	06/05/2023
La Ville Rouxel	
• Stéphane Desbois et Nathalie Dessaux	27/05/2023
32 Palluée	
• Gilbert Mariani et Elisabeth Grivot	17/06/2023
10 Chemin des écoliers	
• Karim El Handouz et Gwendeline Gesnel	15/07/2023
45 Bis La Grabotais	
• Guillaume Martin et Malorie Le Guen	29/07/2023
9 Allée des Chardonnerets	
• Meng Yan et Margaux Hodeberg	08/08/2023
18 La Rouxière	
• Maël Tessier et Maria Le Bot	26/08/2023
56 Trébéfou	

PACS

• Valentin Dorléans et Aurore Michaud	30/06/2023
46 La Grabotais	
• Antoine de Tinguay et Sophie Le Ny	21/07/2023
22 Bis route de Langrolay	
• Théo Schroyers et Marianne Lot	18/08/2023
14 La Chantelouas	
• Mickaël Nadeau et Manon Ruellan	11/10/2023
37 La Mennais	
• Owen Nogret et Lana Rochelle	13/10/2023
63 La Boutronnais	

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

• Rosy Croise née le 08/04/1994 décédée le 18/06/2023 à Pleslin Trigavou
• Pascal Mouezant né le 18/04/1954 décédé le 19/06/2023 à Dinard
• Thérèse Abraham née Josselin le 20/08/1933 décédée le 21/06/2023 à Saint-Malo
• Francine Gourdon née Liron le 13/10/1927 décédée le 03/07/2023 à Chomerac
• Colette Hert née Huguenin le 22/06/1933 décédée le 06/07/2023 à Pleslin Trigavou
• André Leuret né le 20/10/1935 décédé le 15/07/2023 à Saint-Malo
• Madeleine Adam née Rioche le 27/06/1946 décédée le 24/07/2023 à la Résidence de l'Orme
• Colette Edelman née le 31/05/1940 décédée le 26/07/2023 à la Résidence de l'Orme
• Michel Hervé né le 17/12/1931 décédé le 20/08/2023 à Dinan
• Jacques Chevrier né le 20/04/1934 décédé le 29/08/2023 à la Résidence de l'Orme
• Elisabeth Demont née Dumez le 02/03/1927 décédé le 02/09/2023 à la Résidence de l'Orme
• René Ménard né le 18/07/1943 décédé le 11/09/2023 à la Résidence de l'Orme
• Paulette Thomas née Lécuyer le 22/01/1937 décédée le 21/09/2023 à Saint-Malo
• Philippe Grumiaux né le 20/05/1957 décédé le 26/09/2023 à St-Brieuc
• Hélène Poulain née Plesven le 15/01/1953 décédée le 28/09/2023 à Saint-Malo
• Jacques Sicard né le 26/04/1947 décédé le 10/10/2023 à St-Malo
• Elie Macé né le 08/03/1934 décédé le 14/10/2023 à Pleslin Trigavou

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

Sophrologue et praticienne Niromathé

Durant dix ans, Julie Clement a exercé comme infirmière. En 2022, elle a ressenti le besoin d'accompagner et soigner autrement. Elle a tout d'abord fait la formation de sophrologue puis en 2023 celle de praticienne Niromathé.

En sophrologie elle a choisi d'accompagner en particulier les femmes enceintes et les parents en post partum. « C'est un moment précieux de la vie où l'on peut ressentir mille émotions différentes et je souhaite accompagner celles qui le souhaitent à mieux vivre ce moment. Dans le cadre du post partum je propose aux jeunes mamans de venir accompagnées de leurs nourrissons pour partager ensemble ce moment de bien-être et vivre au mieux sa parentalité ».

La méthode Niromathé est une technique encore peu connue qui tire son origine de l'Inde. C'est une méthode de réflexothérapie vertébrale et périphérique. Le Niromathé fonctionne en stimulant des points spécifiques sur le corps et en étirant des méridiens. Cette stimulation lève les spasmes responsables des blocages et des douleurs associées. Niromathé intervient lorsqu'un choc, une lésion, une maladie ou une mauvaise posture entraîne des douleurs dans le corps. Son but est donc de soulager la douleur. Cette méthode est reconnue pour soulager entre autres les douleurs liées aux lombagos, tendinites, fibromyalgies, endométrioses,



troubles viscéraux, reflux gastro-œsophagiens du nourrisson, névralgies...

Julie Clement Consultation sur RDV au 06 58 40 33 31. Pour plus d'informations : <https://bio.site/julieclement> Facebook et instagram : Julie Clement Niromathé

Kinésologue

Céline Eslan Pithon est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son cabinet de kinésiologie, 20 rue Léon-Pépin à Pleslin Trigavou, depuis le 4 septembre.

Elle partage actuellement un local avec Antoine Robert, ostéopathe.

Riche d'une expérience d'une dizaine d'années comme infirmière, Céline Eslan Pithon est aujourd'hui certifiée kinésologue. Son objectif est de vous aider, avec confiance et douceur, à libérer l'origine de vos blocages physiques et émotionnels pour avancer vers davantage de bien-être.

Qu'est-ce que la kinésiologie ?

La kinésiologie est une pratique professionnelle utilisant la mémoire du corps pour libérer vos désordres physiques, émotionnels et psychologiques qui encombrent votre quotidien. Elle offre la possibilité d'équilibrer votre corps dans l'ensemble de ses systèmes afin que l'énergie recircule librement et stimule vos propres ressources. Elle fait appel à de nombreuses techniques d'équilibration avec des protocoles ciblés : Santé par le toucher, Intégration Corps/Mental et Edu-kinesiologie...

Quand consulter un kinésologue ?

Dès qu'un mal être est ressenti, ou simplement pour cheminer vers vous-même. Les motifs de consultation sont nombreux, quelques exemples : douleurs chroniques, fatigue, anxiété, phobies, burn out, manque de confiance en soi,



traumatisme, addiction, deuil, séparation, conflit, troubles du sommeil, problèmes alimentaires, troubles de l'apprentissage, gestions des émotions, difficultés d'adaptation, reconversion ...

Pour qui ?

Pour tous : bébés, enfants, adultes, personnes âgées en quête de mieux être.

Céline Eslan Pithon, 20, rue Léon Pépin. Pour toute prise de RDV : 06 76 99 79 56. Le cabinet est ouvert du lundi au samedi midi.

L'institut de beauté Mademoiselle



Emmanuelle Dubus, après un BTS Esthétique-cosmétique et 13 années d'expériences se lance et ouvre l'institut de beauté Mademoiselle, véritable écrin de douceur, bien-être et de beauté. Un institut qui propose un large choix de prestations : des soins visages et corps Payot, épilations mais aussi et surtout des nouvelles technologies avec appareils innovants qui excellent dans le domaine de la minceur et l'anti-âge ! Laissez-vous tenter par l'épilation radicale par lumière pulsée ! Pour la mise en beauté succombez aux extensions de cils, le réhaussement de cils ou bien le maquillage. Et pour finir belle jusqu'aux bouts des ongles optez pour une manucure ou bien une pose de vernis semi-permanent. Un large choix pour vous faire rayonner et chouchouter ! De quoi se laisser tenter !

Mademoiselle, 24 C rue Léon-Pépin
Tél. : 02 96 84 23 50. RDV en ligne sur Planity.fr

Professeur de musique

Shawn Palmer, professeur de musique américain, a le plaisir de vous accueillir dans son « home studio » situé à quelques pas du centre-ville de Pleslin pour un cours gratuit d'initiation de musique à la guitare, piano, basse, batterie ou au ukulélé. Il enseigne plusieurs styles de musique et adapte les cours de son élève en fonction du style d'apprentissage demandé. Shawn est diplômé dans le domaine de l'éducation et possède plus de 20 ans d'expérience dans l'enseignement des instruments à presque tout âge et tout niveau.



Depuis son arrivée en France et ces six dernières années, Shawn a accueilli des étudiants des régions de Saint-Malo, Dinard, Le Minihic-sur-Rance, Pleurtuit, aussi bien à domicile que dans son studio de Pleslin Trigavou. Il enseigne éga-

lement en ligne à des étudiants aux États-Unis ainsi qu'en France. Certains de ses anciens étudiants sont devenus des musiciens diplômés d'université (Berklee Collège Of Music, Californie), des enseignants, des ingénieurs de studio, des lauréats de concours d'écriture de chansons, et ont pu auditionner pour America's Got Talent et même se produire sur la célèbre scène du Red Rocks Amphithéâtre devant des milliers de personnes. Shawn lui-même est un interprète et musicien d'enregistrement chevronné (basé à Denver dans le Colorado de 1999 à 2016) avec des crédits télévisés sur Netflix, BBC World et la série à succès HBO True Blood en 2010.

Shawn Palmer N'hésitez pas à l'appeler pour planifier un cours d'initiation gratuit. Tél. : 07 69 07 31 93

Solution Grimpe

Guillaume GEMIN, titulaire d'un CQP Technicien cordiste, vérificateur EPI et d'un CS arboriste élagueur a créé « Solution grimpe ». Solution Grimpe répond à vos besoins pour ce qui est des travaux accès difficile, arboricoles, de la formation, création de modes opératoires adaptés et de la vérification EPI. « Je suis indépendant depuis le 5 mai 2023, après plusieurs années passées dans le monde de la hauteur et dans différents domaines (animateur escalade, pompier professionnel pendant 17ans/GRIMP et cordiste et formateur cordiste) ce qui m'a permis d'acquérir différentes techniques spécifiques.»

Solution Grimpe, 23 La Longeraie. Tél. : 07 50 04 46 91.
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h contact@solutiongrimpe.fr



Deux œuvres exceptionnelles dans les bois de Pleumagat

Pour marquer le 10e anniversaire de l'art est dans les bois, Mickaël Chauvel, président de l'association éponyme, avait convié deux artistes, qui ont réalisé des œuvres exceptionnelles : Erwann Sito et Vincent Fonf. Erwann Sito, habitant dans les Hautes-Alpes, a fait la connaissance de Mickaël lors d'une exposition. De fil en aiguille, ils se sont trouvés des points bien plus que communs « mes origines, mes racines, se trouvent à quelques centaines de mètres du parcours artistique, à la ferme de Palluée. Ma création intitulée Autour de Francis, est une œuvre mémorielle pour rendre hommage à ce grand-père ». Quant à Vincent Fonf, artiste plasticien réalisant depuis plusieurs années des œuvres dites participatives ; il a réalisé un nageur dans les bois, « l'occasion peu commune pour le public de voir un nageur géant avec bonnet de bain et lunettes extraire ses bras des racines de peupliers pour une nage en pleine forêt ». L'art est dans les bois avait également convié Arnaud Méthivier, surnommé Nano, accordéoniste, créateur artistique spécialiste



des spectacles vivants. Il a proposé des expériences inédites en pleine nature, des performances musicales et des parcours bucoliques ; tout ce qu'il faut pour « oublier les clichés sur le piano à bretelles ». Une nouvelle fois, l'art est dans les bois a atteint son objectif : « Mettre l'art au cœur de la nature et la nature au cœur de l'art ».

Albert Meslay le 25 novembre à la salle des fêtes



ALBERT MESLAY JE N'AIME PAS RIRE, ÇA ME RAPPELLE LE BOULOT

Au début des années 90, après une licence en science éco et politique, Albert Meslay quitte son premier métier de développeur informatique dans sa Bretagne natale pour se lancer dans une carrière d'humoriste. Le Devos d'Or qu'il reçoit en 1994 des mains de Raymond Devos en personne lui confirme qu'il ne s'est pas trompé...

Que ce soit au théâtre, à la radio ou à la télévision, son humour absurde est largement plébiscité. On peut le voir aux côtés de Patrick Sébastien puis de Michel Drucker sur France 2, et entendre ses chroniques et ses célèbres imitations de Plinie l'Ancien sur France Inter. En écumant les scènes parisiennes, et à travers toute la France depuis plus de 30 ans, Albert a pu affûter ses mots et aiguïser sa force comique qui déclenche des rires à tous les coups. S'il admet ne pas toujours être d'accord avec ce qu'il pense, Albert Meslay ne se prive pas pour donner son avis sur tout et n'importe quoi, s'attaquant aux problèmes de ce monde à grands coups de raisonnements imparables.

Artiste du verbe, as de la formule qui tombe juste, il est intarissable quand il s'agit de venir au secours de la planète menacée par le réchauffement climatique et le dérèglement financier. Il n'aime pas rire, cela lui rappelle le boulot, tel est le titre du spectacle qu'il donnera à la salle des fêtes samedi 25 novembre à 20 h 30, une soirée où il proposera un mélange spiritueux de ses trois derniers spectacles...

Entrée 15 € adultes, tarif réduit 7 € pour les étudiants et les personnes en recherche d'emploi. Réservations conseillées à la mairie.

Le Renc'Art a fait le plein !

Lundi 24 juillet, sur le parking derrière le Triplex, bon nombre de personnes avaient fait le déplacement pour assister au spectacle proposé par la compagnie Les Dudes dans le cadre du festival des arts de rue de théâtre en Rance. Un spectacle qui a positivement enchanté l'assemblée, avec cette « Stories in the city » où les deux artistes, l'une Finlandaise, l'autre Québécois, complices dans la vie comme sur scène, ont livré un bel aperçu de leur talent, avec beaucoup d'humour. Une vie de couple, avec ses hauts, ses bas, sa mauvaise foi, le tout décliné sous divers numéros circassiens, un vrai régal partagé. On en redemande et cela tombe bien : un partenariat a été conclu entre la commune et théâtre en Rance. Chaque année, un Renc'Art alternera avec un spectacle de 1ers émois, destiné à un plus jeune public.



Nanabozho, pour les journées européennes du patrimoine



La compagnie Le Grand O a flashé sur le site des mégalithes et a proposé, dans le cadre des journées européennes du patrimoine organisées par Dinan Agglomération, un spectacle dimanche 17 septembre. Deux représentations avec, sur cette scène de verdure au pied des chênes, un danseur-acrobate, une chanteuse-comédienne et un musicien jouant de la viole de gambe. Ils ont emmené le public dans une proposition chorégraphique et musicale, où les branches d'un chêne étaient à la fois décor, partenaires de jeu et agrès circassien du spectacle. Un spectacle savouré par plus de 160 personnes sur ces deux représentations dans un cadre idéal !

LE COUP DE COEUR D'UN LECTEUR SIGNÉ P.Y. THUILLIER

« Staline a bu de la mer » de Fabien Vinçon (Anne Carrière)



Staline, réveillé une nuit par un souffle qui effleure sa moustache, hurle à l'assassinat. Le MGB, police politique, décèle sur les lieux la persistance d'un relent iodé et accuse le Baiser de la steppe, vent généré en mer d'Aral. Que cette mer soit mise à mort ! décrète Staline. Cette fable historique pleine d'humour, roman de folie, d'amour et satire politique, retrace le projet fou de détourner l'Amour-Daria et le Syr-Daria qui alimentent la mer d'Aral pour irriguer des déserts et cultiver du coton, au mépris de toute autre considération générant un désastre humain et écologique majeur. Inoubliable !

Partir en livre à la résidence de l'Orme

C'est à la résidence de l'Orme que l'opération nationale « partir en livre » a eu lieu cette année, avec Alice et Justine du Triplex.



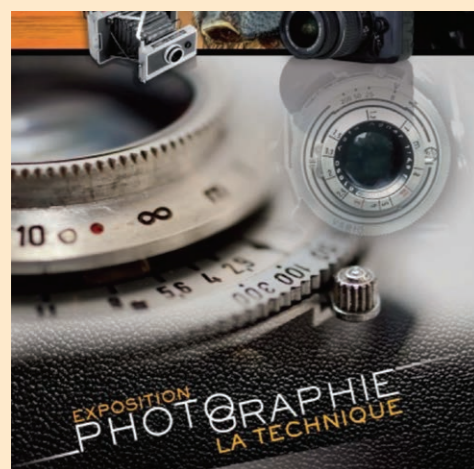
De novembre à décembre à la Médiathèque

EXPOSITION PHOTOGRAPHIE LA TECHNIQUE

Espace des sciences de Rennes en collaboration avec Alain Darré
Du 23 octobre au 20 décembre

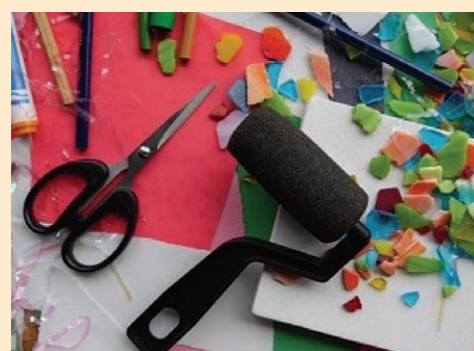
Après le succès du Laboratoire de Merlin à l'automne dernier, la médiathèque accueille une nouvelle exposition interactive de l'Espace des Sciences de Rennes qui explore cette fois les mécanismes de la technique photographique.

Les manipulations permettront de tester et de comprendre les différents paramètres à maîtriser pour réaliser une belle photo, mais aussi d'analyser le mélange des couleurs, la constitution d'une image, la pixellisation, de comprendre l'importance des ombres et de la lumière...



ATELIER CRÉATIF DE NOËL

Mercredi 20 décembre de 10 h 30 à 12 h
Sur inscription à la Médiathèque



LANCEMENT DU CONCOURS PHOTO

Pour sa troisième édition, le thème du concours photo de la Médiathèque sera : l'heure bleue.
Du 23 octobre jusqu'au 10 décembre



L'heure bleue, aussi appelée « entre chien et loup », a lieu deux fois par jour : au crépuscule et au lever du soleil. Ce moment unique, qui dure environ 30 minutes, à l'instant où le ciel se colore d'un bleu particulièrement profond et saturé, est particulièrement prisé des photographes. Cette heure est normalement la plus intense à l'automne et au printemps.

Photographes amateurs de la commune et des environs, vous pouvez partir à la recherche de l'heure bleue et nous envoyer votre cliché du 23 octobre au 10 décembre !

Deux catégories sont possibles pour participer :

- Enfants/jeunes jusqu'à 18 ans
- Adultes

Un jury se réunira pour sélectionner les lauréats de chaque catégorie. Les photographies lauréates seront exposées en janvier au Triplex et les tirages des photos seront offerts aux lauréats à l'issue de l'exposition.

Envoi des photos du 23 octobre au 10 décembre 2023.

Modalités de participation

- Le concours est ouvert aux photographes amateurs de Pleslin-Trigavou et de ses environs
- Votre photo doit être envoyée, accompagnée du bulletin de participation (en téléchargement sur le site de la Mairie www.pleslin-trigavou.fr ou sur demande à l'accueil de la Médiathèque), en format numérique jpg en haute résolution (300 dpi et 2000 x 3000 pixels minimum) par e-mail en pièce jointe ou via une plateforme (ex : wetransfer) à l'adresse suivante : letriplex-culture@pleslintrigavou.fr avant le dimanche 10 décembre minuit.
- Chaque participant au concours ne peut envoyer qu'une seule photo.
- Le fichier de la photo devra être renommé ainsi : Nom et prénom du participant
- Si la photographie représente des personnes ou des lieux privés, le participant devra avoir obtenu préalablement toutes les autorisations nécessaires (envoi d'exemples de demandes d'autorisations sur simple demande par e-mail).

PLACE AU JEU

Mercredi 6 décembre de 16 h à 17 h 30
et samedi 16 décembre de 10 h 30 à 12 h

La médiathèque vous propose de partager un moment en famille ou entre amis, de découvrir de nouveaux jeux de société (et peut-être même des idées de cadeau !)



PROJECTION DE FILM D'ANIMATION

Mercredi 7 janvier à 17 h
Durée : 35 min, à partir de 3 ans
Sur réservation à la médiathèque

La salle culturelle se transformera en cinéma pour proposer le programme de courts métrages d'animation :

Vive le vent d'hiver.

Le vent souffle, les premières neiges font leur apparition et chacun se prépare à accueillir l'hiver. Des rencontres inattendues et des amitiés extraordinaires auront lieu tout au long de cette saison...

Cinq films courts plébiscités en festivals et réalisés par les nouveaux talents de l'animation européenne.



Côtes d'Arts Vifs

L'atelier d'arts plastiques de l'association Les Côtes d'Arts Vifs propose depuis la rentrée, à la salle Julien-Lesaichot à Pleslin, la poursuite de ses activités sur deux créneaux horaires :

Les jeudis de 15 h à 18 h et les samedis de 10 h 30 à 12 h 30 (calendrier scolaire).

Anne Chevrier y animera des ateliers créatifs de dessin et peinture qui s'adressent autant aux enfants qu'aux adultes.

Pour tout renseignement 06 70 10 80 78



Par-delà nos corps, s'ouvrent les frontières

La compagnie Cirrus Dance Company, dirigée par Guillaume Payen-Ascone, a proposé sur l'esplanade à l'arrière du Triplex, samedi 17 juin, un spectacle de danse contemporaine, rassemblant une quarantaine de personnes. Une belle prestation de ces deux danseuses dans cette création de 2021, « Par-delà nos corps, s'ouvrent les frontières », un spectacle jouant sur le phénomène du manque et de la recherche d'oxygène, très apprécié du public.



DÉCLARATION PRÉALABLE

N° DÉCLARATION	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C0056	4 rue de l'Argoat	Pose d'un abri de jardin, d'une clôture et d'un portail
022 190 23 C0057	La Poissonnais	Transformation d'un local accessoire en habitation
022 190 23 C0058	8 la Ville Ochedais	Pose d'une clôture et d'un abri de jardin
022 190 23 C0059	28 rue Jean Jaurés	Pose d'une clôture
022 190 23 C0060	Le Verger	Pose de 2 générateurs photovoltaïques
022 190 23 C0061	7 Le Gray	Modification et création d'ouvertures et rénovation d'une toiture
022 190 23 C0062	74 Cana	Création et modification d'ouvertures
022 190 23 C0063	2bis rue de la Mare	Pose d'une clôture et création d'une ouverture
022 190 23 C0064	4 rue du Léon	Pose de 2 stores banne
022 190 23 C0065	4 route de Dinard	Ravalement de façades
022 190 23 C0066	14 rue de La Forge	Pose d'un portail
022 190 23 C0067	28 rue François Mitterrand	Pose d'une clôture
022 190 23 C0068	La Petite Futaie	Pose de 2 générateurs photovoltaïques
022 190 23 C0069	Le Vaugerier	Pose de 2 générateurs photovoltaïques
022 190 23 C0070	2 La Bigotière	Modification de façade
022 190 23 C0071	39 C Trébéfour	Pose d'une clôture
022 190 23 C0072	37 rue François Mitterrand	Pose de 8 panneaux solaires
022 190 23 C0073	8 La Ville Ochedais	Pose d'une clôture et d'un portail
022 190 23 C0074	29 route de Langrolay	Pose d'un clôture et d'un carport
022 190 23 C0075	18 rue de Gervily	Construction d'une piscine
022 190 23 C0076	2 La Ville au Beau	Modification de façade
022 190 23 C0077	ZA La Grignardais	Division parcellaire
022 190 23 C0078	42A La Rouxière	Pose d'une clôture
022 190 23 C0079	1 La Fontenaie	Pose d'une clôture et d'un portail
022 190 23 C0080	17 Domaine de la Vallée	Changement de couleur des fenêtres et baies, modif. porte d'entrée bois en aluminium
022 190 23 C0081	Le Gage	Pose de 3 générateurs photovoltaïques
022 190 23 C0082	7 La Rouxière	Construction d'un abri de jardin
022 190 23 C0083	60 La Grabotais	Construction d'un abri de jardin
022 190 23 C0084	15 Le Gallery	Pose d'une Clôture
022 190 23 C0085	54 Trébéfour	Pose d'un portail
022 190 23 C0086	12 rue du Général De Gaulle	Division parcellaire
022 190 23 C0087	30 Cordel	Construction d'un préau
022 190 23 C0088	1 La Fontenaie	Pose d'une clôture et d'un portail
022 190 23 C0089	33 La Mennais	Création d'une ouverture
022 190 23 C0090	34 La Mennais	Remplacement des menuiseries
022 190 23 C0091	10 Le Lauriais	Construction d'une extension
022 190 23 C0092	7 Chemin de Riquamus	Isolation par l'extérieur
022 190 23 C0093	15 Chemin de la Ménardière	Pose de panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE

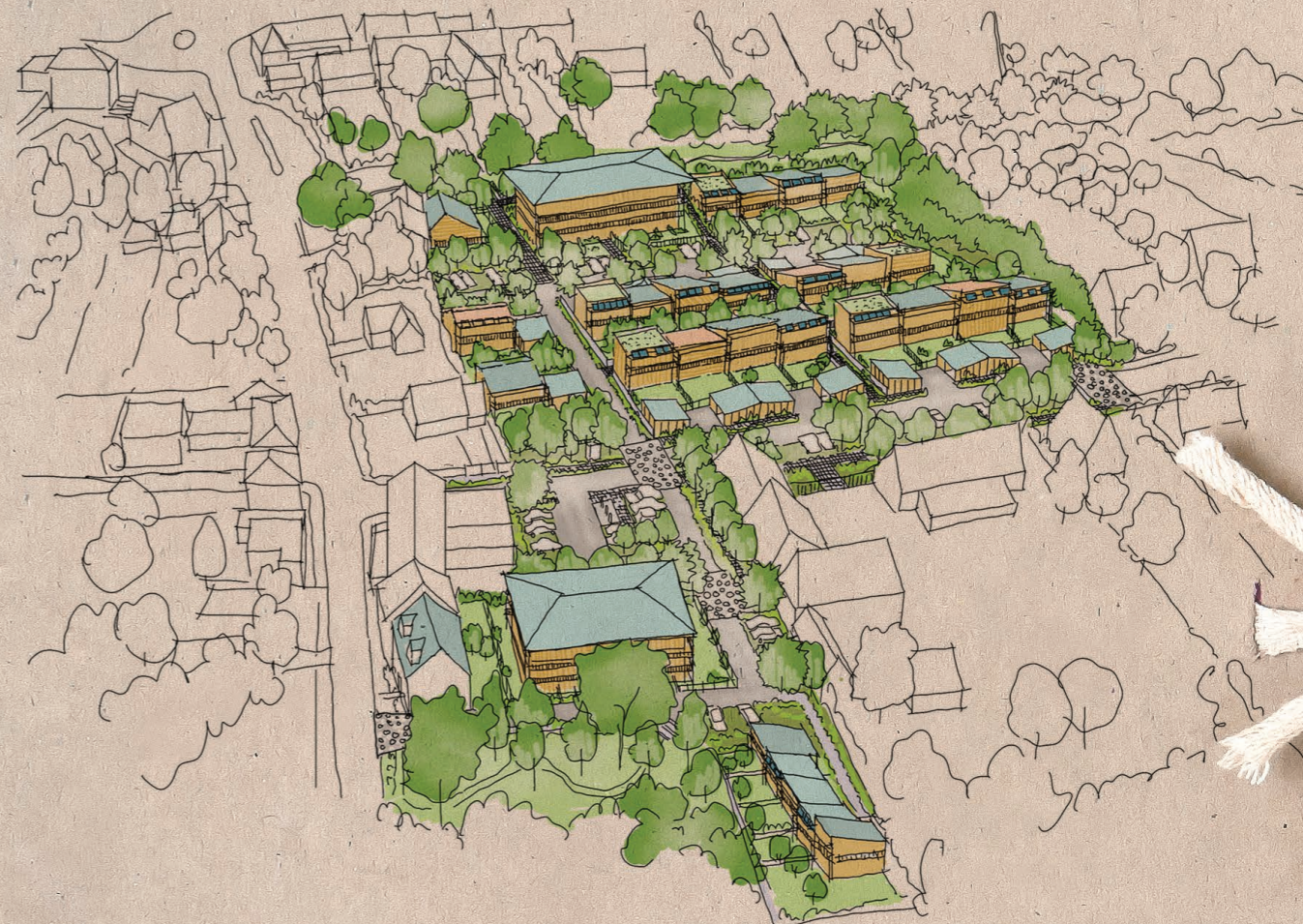
N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C0012	7 La Ville Even lot 19	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0013	37 La Ville Even lot 13	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0014	42bis rue Leon Pépin	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0015	43 La Ville Even lot 10	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0016	31 La Ville Even lot 16	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0017	1 La Ville Gauthier	Rénovation d'une partie de l'habitation
022 190 23 C0018	7 La Fontenaie lot 1	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0019	15 La Fontenaie lot 9	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0020	22 Chemin des Longues Raies	Construction d'une piscine
022 190 23 C0021	La Grignardais	Construction de locaux professionnels
022 190 23 C0022	12 La Pilotais	Rénovation d'une habitation
022 190 23 C0023	1H La Ville Tassetz	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0024	15 La Ville Even lot 1	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0025	15E Le Chêne Vert lot 5	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0026	5 La Fontenaie lot 2	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0027	17 La Fontenaie lot 8	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0029	La Grabotais Lot 2	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0030	La Grabotais Lot 3	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0031	La Fontenaie Lot 5	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0032	La Fontenaie Lot 3	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0033	Le Chêne Vert Lot 1	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0034	15 La Ville Even lot 1	Construction d'une maison individuelle

CU OPERATIONNELS

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C 0043	Le Bois Méen	Création d'un lot à bâtir
022 190 23 C 0051	Rue des Perrières	Création d'un lot à bâtir
022 190 23c 0088	12 rue du Général De Gaulle	Division parcellaire

La construction de l'Ecoquartier s'inscrit dans la démarche et le processus de l'aménagement durable.

DOSSIER ÉCOQUARTIER



Le guide de l'aménagement durable, réalisé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, met en avant plusieurs dimensions et engagements propres aux projets d'Ecoquartiers. Parmi ceux-ci, nous pourrions retenir quelques grands principes :

L'aménagement durable est un enjeu majeur pour notre société car il impacte directement la qualité de vie de la population, l'environnement, ainsi que le développement économique et social.

L'aménagement durable vise à créer des cadres de vie harmonieux en prenant en compte les besoins et les aspirations de tous les habitants, tout en préservant les ressources naturelles. Pour cela, il est important de s'appuyer sur l'existant pour réaliser un projet d'aménagement, en limitant l'artificialisation des sols et l'usage des ressources. Pour réaliser un quartier pour tous, le projet encourage le vivre-ensemble, la solidarité

et l'inclusion. Il assure un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé, en limitant les nuisances et pollutions. Il s'agit enfin de concevoir des projets alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale, tout en valorisant le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants.

L'environnement et le climat sont des enjeux majeurs de l'aménagement durable. La résilience des projets face à l'intensification des impacts du changement climatique, en adoptant des mesures adéquates et en privilégiant les solutions fondées sur la nature. L'aménagement durable doit également contribuer à atténuer le changement climatique, en favorisant la sobriété et le développement des énergies renouvelables et de récupération. La question des déchets doit elle aussi être repensée afin de réduire, recycler et valoriser les déchets. Enfin, il est crucial de préserver et de restaurer la fonctionnalité des sols, la biodiversité et les milieux naturels, ainsi que la ressource en eau.

Les dimensions et engagements prônés par ce guide de l'aménagement durable, nécessaires pour l'obtention du « Label Ecoquartier », structurent notre projet depuis les premières réflexions du Conseil Municipal jusqu'à la mise en œuvre du plan d'aménagement et du cahier des charges.

Le plan d'aménagement, réalisé par les architectes, urbanistes et paysagistes de l'Atelier de l'Ourcq et d'Appui VRD, assisté de Pascal Leffondré Cabinet d'Etude (PLCE), permet de construire, en lieu et place d'une friche industrielle, sur un terrain disposant d'une topographie complexe (pente de 6 %) 45 logements neufs plus deux logements à aménager au sein d'une maison réhabilitée. Cette offre est composée de 26 lots libres

de constructeurs et de deux collectifs de 12 et 7 appartements. Notre objectif est de pouvoir à la fois proposer des prix de terrains à construire, en plein cœur de bourg, accessibles au regard des prix de marché actuels tout en augmentant sensiblement l'offre locative sur notre commune. C'est pourquoi nous ouvrirons la commercialisation des terrains aussi bien pour l'accession à la propriété que pour de l'investissement locatif en résidence principale. Par ailleurs, notre partenaire bailleur social « La Rance » devrait proposer dans les deux immeubles collectifs, 13 appartements à la location et six appartements en accession à la propriété. Au total, l'offre de logements sociaux représentera 24 % du programme de logements neufs.



L'offre en stationnement prévoit, avec 101 places créées (51 places obligatoires au titre du PLUIh) de répondre aux besoins des nouveaux habitants sans forcément prévoir des places privatives pour chacun d'entre eux. Une partie conséquente des places sont donc détachées des parcelles et mutualisées à l'échelle du quartier. D'autre part, une partie du parking proche de l'école Saint-Joseph servira également à la dépose-minute des enfants. L'aménagement de la rue du Pigeon Blanc, qui sépare les deux parties nord et sud de l'écoquartier, prévoit l'effacement des réseaux et le dévoiement de la voirie afin d'assurer une cohérence urbanistique et la sécurisation des piétons, notamment les enfants qui fréquentent l'école.



La gestion des ordures ménagères, compétence de Dinan Agglomération, prévoit l'installation de bacs enterrés au droit du parking de l'école qui seront le point d'apport volontaire unique du quartier. Il est également prévu l'implantation de composteurs de quartier. Cette gestion novatrice permettra d'accompagner une politique de réduction des déchets essentielle pour notre environnement.

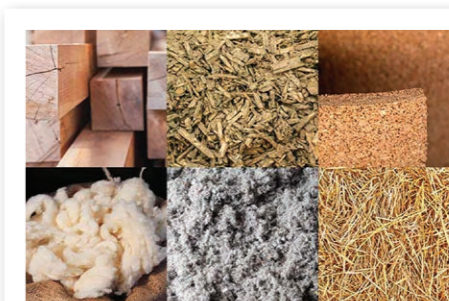
La gestion des eaux pluviales est un des éléments structurant de notre Ecoquartier. Elle sera répartie sur l'ensemble du site, de façon volontairement diversifiée :

- Les eaux de toiture seront traitées par infiltration à la parcelle et sous les carports ; le ruissellement de la voirie et des parkings seront retenues et infiltrées par des noues et des plantations denses pour favoriser l'absorption et l'infiltration. Le cahier des charges prévoit également l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales sur chaque parcelle constructible.
- Cette gestion privilégie l'infiltration et la perméabilisation des sols et permet d'éviter la construction d'un réseau d'eaux pluviales. L'ambition du projet est de favoriser au maximum l'emploi de revêtements perméables.



L'architecture de l'écoquartier

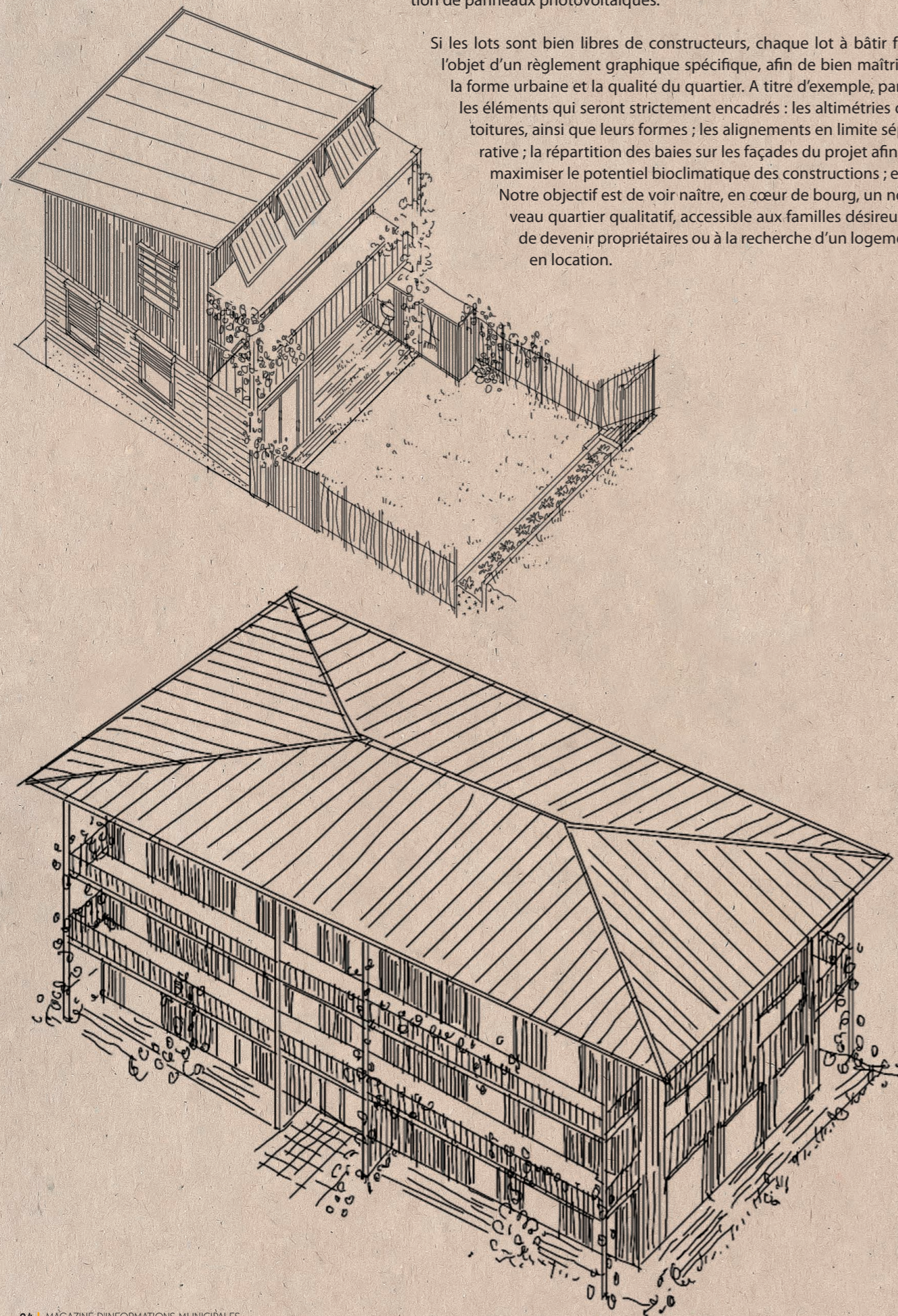
L'écoquartier se donne comme ambition d'être un quartier résolument en phase avec les enjeux de transition écologique. Cela passe également par une forte attention à la qualité environnementale des constructions. Outre une bonne isolation bioclimatique, le bois sera le matériau principal, y compris pour les deux collectifs, en structure (stockage de CO2, alternative au béton...) comme en parement. D'autres matériaux bio et géosourcés pourront être mis en œuvre dans la construction des logements.



Certaines parcelles auront un carport. Pour la cohérence du quartier, les carports seront identiques et répondront aux exigences du cahier des charges.

Chaque maison pourra être productrice d'énergie électrique, par l'installation de panneaux photovoltaïques.

Si les lots sont bien libres de constructeurs, chaque lot à bâtir fera l'objet d'un règlement graphique spécifique, afin de bien maîtriser la forme urbaine et la qualité du quartier. A titre d'exemple, parmi les éléments qui seront strictement encadrés : les altimétries des toitures, ainsi que leurs formes ; les alignements en limite séparative ; la répartition des baies sur les façades du projet afin de maximiser le potentiel bioclimatique des constructions ; etc. Notre objectif est de voir naître, en cœur de bourg, un nouveau quartier qualitatif, accessible aux familles désireuses de devenir propriétaires ou à la recherche d'un logement en location.



Création de l'écoquartier du Pigeon Blanc

Après la démolition des bâtiments en ruine, après le broyage des végétaux invasifs, la société Colas a démarré le chantier. Un nivellement important s'est imposé, la terre de moindre qualité retirée, la voirie a été tracée, les fosses d'arbres et le bassin de rétention des eaux pluviales ont été creusés. La société SATEC de Vildé-Guingalan procédera à la mise en place des différentes canalisations...

La mairie est particulièrement attentive auprès du maître d'œuvre et des entreprises afin de faire respecter la sécurité routière aux abords du chantier. En effet, près de l'école Saint-Joseph bon nombre de véhicules circulent sur la voie communale et il est conseillé aux parents d'élèves de pratiquer « l'arrêt minute ». Durant l'année des travaux de l'écoquartier le stationnement doit être strictement limité...



Tonte, fauchage et débroussaillage

Été 2022, la sécheresse avait transformé tous les espaces verts en paillason, été 2023, on ne peut que s'en réjouir, nous avons eu un été avec des précipitations normales. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir la hauteur du maïs et les pelouses de nos stades ... ! Les collectivités n'ont plus le droit à l'emploi de produit phytosanitaire, pas plus qu'elles ne sont autorisées à déposer les gazons, et les tailles de haies en déchetterie. Aussi, il a fallu « jouer » de la binette, du rotofil, de la herse, du désherbeur thermique pour atténuer la

pousse des herbes indésirables. Quelques critiques, quelques impatiences, quelques incompréhensions sont venues ponctuer la saison estivale, mais toutefois et fort heureusement, les mentalités changent et beaucoup d'encouragements

reçus pour la sauvegarde de la biodiversité et donc de la planète pour les enfants.

Idem pour le fauchage et de débroussaillage, où une très grande partie de la population comprend que pour des raisons de sécurité routière une fois la coupe des accotements effectuée, il faut patienter pour passer au débroussaillage des talus. Le bocage ayant en partie disparu de nos campagnes il faut en bordure des voies communales laisser à la flore et à la faune ces corridors écologiques. Merci de votre compréhension.



Travaux voirie 2023



Comme annoncé dans le précédent bulletin l'entreprise Colas, sous l'égide de Dinan Agglomération a réalisé le tapis d'enrobé sur la route de liaison de Cordel à la Vieux Ville pour une facture à la mairie de 22 000 €. ... Concernant le programme communal, les voies retenues ont été Le Parc à la RD2 Dinan-Ploubalay, et les voies sans issue de la Grabotais, et de Bel Orient. C'est la société EVEN de Pleurtuit après appel d'offre qui a eu le marché. Les travaux de la mise en place du tapis d'enrobé seront effectués à l'automne. Quant à l'extrémité de la rue Alexis-Renouvel, l'aménagement a été étudié par le cabinet PLCE de Dinan, les travaux seront faits avant la mauvaise saison.

Sécurité routière

→ Arrêt de cars de la ligne Dinard – Dinan – Rennes

La mairie a confié à l'entreprise EVEN de Pleurtuit la modification de l'arrêt de bus derrière la mairie. En effet, cet arrêt n'est pas conforme, ni en termes de sécurité car il bloque l'entrée du parking, ni en termes d'accessibilité car il n'est pas aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite. Le Conseil Régional de Bretagne qui a la compétence des transports a guidé la commune dans le projet, et subventionnera en partie les travaux d'aménagement. La municipalité a profité de commander un abri-bus de chaque côté de la ligne n°7, où une dizaine de cars dessert quotidiennement Pleslin Trigavou.

→ Passages piétons



L'axe Dinan- Dinard au niveau de Bellevue et la rue Léon-Pépin la RD366, voient passer entre 3 et 4 000 véhicules par jour et cela à la sortie du groupe scolaire Georges-Hervé. C'est pourquoi en concertation avec l'Association des Parents d'Elèves la mairie a décidé d'éveiller la conscience des automobilistes en soulignant les passages piétons existants par une résine rouge et une signalisation verticale. Un rappel s'impose, les sorties de nos trois écoles sont dans le périmètre de limitation de la vitesse à 30 km/h !

D'autre part, la voie verte Dinard – Saint Samson-sur-Rance via Pleslin Trigavou est la voie la plus usitée des Côtes d'Armor, n'oublions pas qu'elle fait partie des itinéraires de la voie V2 (Dinard – estuaire de la Vilaine) la V3 (Dinard – Presqu'île de Rhuy) la Voie V4 (Roscoff- Dunkerque). Bien sûr en plus, bon nombre de locaux l'empruntent à pied, à cheval, à vélo. Seulement notre voie verte n'échappe pas au code de la route et les « stop » doivent être respectés. Au niveau du gîte de la gare et à Bel Air, la mairie a fait souligner les traversées de la route départementale RD 366 par une résine de couleur verte.

→ Aménagement de la rue Julien Lesaichot

Cet article arrive dans la rubrique Travaux – Sécurité Routière car cette rue est la liaison entre nos deux bourgs, et nous nous devons de protéger les personnes de notre commune se rendant, entre autres, à la salle des sports, aux cabinets médicaux, à la salle des fêtes, aux stades de football, etc. La voie douce en venant de Trigavou est rassurante jusqu'à la Ville

des Champs, mais ensuite les cyclistes de plus en plus nombreux se retrouvent dans la circulation parmi les voitures et les poids lourds. La municipalité en est à la première réflexion et elle s'est tournée vers l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités 22 pour préparer une ébauche de l'avant-projet. Désormais, il faudra rencontrer les différents partenaires pour obtenir des éventuelles subventions et tous les concessionnaires des réseaux électriques – Télécommunications – Gaz -Eaux usées – Eau potable – Eau pluviale – etc. Une vision réaliste permet de penser que les travaux pourraient commencer d'ici une année pour se terminer en 2025.



→ Voie douce rue de la Forge et au Châtelet

Le projet d'aménagement de ces deux rues a été étudié et sera suivi par le cabinet Urba Réal de Dinan. Une réunion, à la salle des fêtes, a eu lieu avec les riverains. Les maîtres d'ouvrage et d'œuvre ont retenu les propositions qui leur ont semblé de bon aloi, notamment pour le carrefour du Châtelet. La mairie tient à rappeler que Pleslin Trigavou est une commune rurale d'une superficie de 2 200 hectares dont 1 600 ha réservés à l'agriculture, en conséquence il est d'usage que le matériel agricole, de plus en plus imposant, circule sur notre territoire aussi il faut résoudre le problème de la sécurité routière en tenant compte de cette hypothèse. Tous ensemble nous devons nous y atteler en commençant par lever le pied de l'accélérateur. Merci !



Pleslin Trigavou s'engage en faveur de la biodiversité !

Vous souvenez-vous ? Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale mené par Dinan Agglomération avec l'appui technique de l'association COEUR Emeraude, Pleslin Trigavou a bénéficié de la réalisation d'inventaires naturalistes sur son territoire communal afin de déterminer les espèces en présence d'oiseaux diurnes et nocturnes, de chauves-souris, d'invertébrés (libellules, papillons, coléoptères...), d'amphibiens (rainette verte), de flore mais également la présence d'habitats remarquables et enfin de mares.

Ce travail de terrain a permis la rédaction d'un plan d'actions communal en faveur de la biodiversité, composé de 33 actions, s'articulant autour de quatre axes :

- **Axe 1** : Agir en faveur du patrimoine naturel communal ;
- **Axe 2** : Sensibiliser et faire connaître le patrimoine naturel communal ;
- **Axe 3** : Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal ;
- **Axe 4** : Inciter les habitants et entreprises de la commune à agir en faveur du patrimoine naturel.

Ce plan d'actions a été adopté par le conseil municipal le 19 septembre dernier. C'est maintenant l'heure d'agir ! Certaines de ces actions nécessiteront la participation active des

habitants de la commune. Nous espérons que vous serez au rendez-vous ! Toutes les informations seront disponibles sur le site internet de la mairie et le Facebook « Mairie de Pleslin Trigavou ».



Canche aquatique



Orchis à fleurs lâches



Prairie à Orchis à fleurs lâches, rare et reconnue d'intérêt communautaire, observée sur la commune

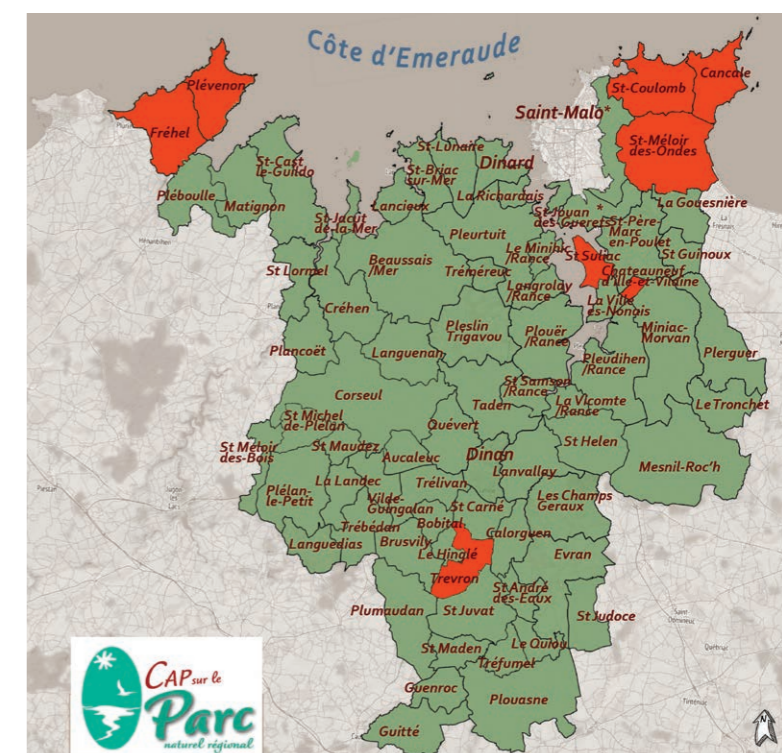
Le Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, c'est pour bientôt !

De juin à septembre dernier, les deux départements – Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor ; les quatre intercommunalités – Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude et la Communauté de Communes Bretagne Romantique ; ainsi que les 74 communes du périmètre d'étude du futur Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude ont eu à délibérer en faveur de leur adhésion ou de leur non-adhésion au Parc.

66 communes ont dit OUI pour rejoindre le Parc ! huit conseils municipaux ont refusé. Ces communes ne feront donc pas partie du Parc.

La carte ci-dessus correspond donc au périmètre définitif que le Conseil Régional de Bretagne proposera au classement du Parc par l'Etat pour les 15 prochaines années, de 2024 à 2039.

Un dossier complet lui sera consacré dans un futur bulletin municipal courant 2024 lorsque le classement sera effectif.



Plantes invasives, impacts sur la biodiversité et solutions

Une plante invasive se développe très rapidement et prend la place des espèces locales, induisant une modification de nos paysages et une baisse de diversité végétale et animale. Les espèces invasives font d'ailleurs partie des cinq plus grandes causes d'extinction de la biodiversité.

Une plante est classée invasive avérée si :

- Elle n'est pas originaire du territoire où elle se trouve ;
- Elle est capable de proliférer rapidement dans ce territoire ;
- Elle a un impact négatif sur le fonctionnement des écosystèmes, la santé humaine et/ou les activités économiques.

En plus des impacts sur la biodiversité et le paysage, certaines espèces peuvent s'avérer dangereuses pour la santé (Datura stramoine, Baccharis) et/ou pour la sécurité : le Baccharis et l'Herbe de la Pampa sont de bons combustibles et augmentent les risques d'incendie. Certaines espèces peuvent impacter les activités économiques, comme la Lentille d'eau qui tapisse les milieux aquatiques et gêne la navigation et la pêche, ou encore l'Herbe de la Pampa qui modifie les rapports en



Datura stramoine



Renouée du Japon

nutriments dans le sol et baisse ainsi la qualité des pâturages. Enfin, la renouée du Japon participe à l'érosion des sols et empêche, comme le laurier palme le développement d'espèces locales. Cela entraîne une perte de biodiversité dans les zones où ces plantes s'installent.

Des gestes simples permettent d'en limiter l'impact :

- Ne pas les planter ou semer
- Retirer les plantes disséminées hors de son jardin
- Avant d'acheter une plante, une simple recherche sur internet permet de vérifier si elle est ou non invasive : <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/categorie-espece/flore/> ;
- Privilégier des espèces locales comme le noisetier, l'aubépine ou encore le troène. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le référent régional de la marque Végétal local, Olivier Clément : 02 41 73 89 12.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de la FREDON – Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bretagne : www.fredon-bretagne.com

Assainissement eaux usées

Le bulletin municipal précédent a rappelé que les trois quarts des habitations de la commune sont raccordées au réseau collectif d'assainissement, le reste étant concerné par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Malgré de nombreux travaux réalisés sur la station d'épuration depuis sa création en 1971 et les nombreuses tranches régulières de réhabilitation du réseau, des entrées importantes d'eaux parasites ont été constatées générant une surcharge hydraulique de la station.

La Direction Départementale des territoires et de la Mer (DDTM22) a émis le 30 mars 2023 un rapport de non-conformité du système d'assainissement eaux usées de Pleslin Trigavou. En conséquence, depuis cette date, les demandes de permis de construire pour la création d'un logement reçoivent un avis

défavorable. Seules sont acceptées les demandes considérées par les permis d'aménager obtenus avant le 1er avril 2023.

La compétence assainissement étant assurée par Dinan Agglomération, celle-ci met tout en œuvre pour que la situation soit rétablie au plus vite.

Dès le mois de mai, des contrôles ont été réalisés concernant les raccordements des habitations avec des mises en demeure pour les particuliers concernés de faire les travaux nécessaires ! Par ailleurs, des crédits conséquents sont mobilisés par Dinan Agglomération pour la réalisation des travaux nécessaires à la réhabilitation du réseau.

Mais la mesure concernant l'interdiction de délivrer des permis de construire est pour l'instant confirmée !

La politique jeunesse de la municipalité



La politique jeunesse de la municipalité continue de se développer et les jeunes montrent un intérêt croissant pour les différentes activités proposées.

La volonté de l'équipe municipale est d'associer au maximum la population aux projets et à l'élaboration des programmes. William, l'animateur connu de toutes et tous, est à l'écoute et en soutien de toute initiative.

Prochaines dates à retenir : 19 novembre Eco Rando et 2/3 décembre Friperie du CMJ

Les vecteurs de communication du service sont : La page Instagram [anim_pleslin_trigavou](https://www.instagram.com/anim_pleslin_trigavou) ; la page Facebook : [mairie de pleslin trigavou](https://www.facebook.com/mairie.de.pleslin.trigavou) et le site de la mairie : www.pleslin-trigavou.fr

Contact utile : William, 07 57 10 71 80
animation@pleslintrigavou.fr

LE SERVICE JEUNESSE DE PLESLIN-TRIGAVOU

LOCAL JEUNES

13, RUE LÉON PÉPIN
ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

Accès libre
les mercredis de 14h à 18h

Venez profiter d'un lieu de rencontre et de dialogue ouvert à tous.
Avec Babyfoot, ping pong, jeux de sociétés.
Vous avez un projet, envie de bouger pendant les vacances, venez en parler.

[anim_pleslin_trigavou](https://www.instagram.com/anim_pleslin_trigavou)

Camp vélo : épisode 2 ... À bicyclette

La 2^e édition du camp itinérant à vélo du 17 au 21 juillet a conduit les jeunes cette année à Broons.

Pour ce nouveau chapitre, le projet a évolué en associant les jeunes à la préparation du séjour. Le groupe, composé de 12

jeunes garçons de 12 à 17 ans, s'est donc réuni régulièrement dès le mois de mai afin de constituer les grandes lignes de leur semaine de séjour, co-construction et responsabilisation visées....



L'équipe a porté son choix sur Broons, à 12 Km du lac de Dolo et son activité Wakeboard qu'ils ont savouré plus que ce qu'ils avaient imaginé. Les première et dernière nuit, ils ont pu retrouver le centre PEP de Plévenon pour une couche confortable et un bon repas chaud.

En cinq jours, 200 km ont été parcourus, en autonomie totale puisque chacun en mesure de le faire a tracté à tour de rôle trois charrettes contenant le matériel de bivouac et de restauration. Une météo clémente a atténué les efforts consentis sur un tracé très vallonné. Les jeunes sont revenus courbaturés mais avec plein de souvenirs.

Reste à définir l'itinéraire de l'an prochain...

Le conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes a fait sa rentrée le samedi 9 septembre dernier en mairie sous la présidence de Flore Huguerre, conseillère municipale.

A l'ordre du jour :

- Remise de chèque à l'association Viv'Armor nature : la recette de la première friperie organisée par le CMJ à l'automne 2022 a permis le financement de réglettes de mesure des prises des pêcheurs à pied.
- Préparation de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets) du 18 au 26 novembre 2023 : l'organisation d'une Eco-rando en partenariat avec l'association Viv'Armor Nature est validée.
- Préparation de la Friperie, rendez-vous annuel désormais bien identifié et alimenté par les dons des habitants. Dates retenues les 2 et 3 décembre 2023 à la salle des fêtes en Trigavou. Nouveauté : appel aux dons de jeux et jouets qui seront vendus sur place ou transmis à une association pour enfants hospitalisés ou autre similaire.
- Fin de mandature au mois de décembre 2023 pour le CMJ actuel qui laissera place aux nouveaux élus. Le service jeunesse organisera de nouvelles élections en fin d'année afin de renouveler et étoffer le CMJ.



Les jeunes Pleslinais Trigavouais âgés de 9 à 18 ans non révolus qui seraient séduits et qui souhaitent prendre part à la vie municipale de leur commune sont les bienvenus. Avec des suggestions, propositions, envies destinées aux jeunes du village en vue de la campagne qui précèdera les élections en fin d'année.

Retour de jeunes conseillers municipaux sur leur mandat pour le premier CMJ de Pleslin Trigavou :

J'ai aimé me retrouver dans un collectif et pouvoir échanger les idées et contribuer à la réussite des projets. Faire un truc bien !

En deux ans les jeunes évoluent et changent de rythme : les études, les amis, la famille, c'est pourquoi je passe le relais

On aurait aimé faire plus de choses encore, mais deux ans ça passe vite et on ne peut pas tout faire.

L'implication que cela demande est très formatrice.

Notre fibre c'était l'écologie et l'environnement, les prochains feront peut-être autre chose.

Il fallait un premier CMJ pour lancer cette dynamique et nous sommes heureux d'en avoir fait partie.

Les futurs élus pourront se baser sur notre expérience pour pérenniser et améliorer les projets déjà lancés

Moi, j'ai conscience que si nous arrêtons tous il faudra que les nouveaux élus s'initient. Alors je propose de repartir pour un mandat.

Et puis, ils sont unanimes quant à la Friperie

ce qui nous a plus c'est de faire plaisir aux clients, et aux associations qui vont pouvoir valoriser l'environnement et la biodiversité grâce à nos dons.

Nous avons été très étonnés et tellement contents de constater la quantité de vêtements donnés ! mais c'est du travail de trier et ranger.

Force est de constater que ces jeunes ont de la suite dans les idées et une maturité bien affirmée. Bravo à tous pour leur investissement et leur état d'esprit et bienvenues aux nouvelles candidatures !

Un été bien animé ! Chantier argent de poche

Après une année scolaire qui s'est terminée le 7 juillet 2023, peu de temps de souffler ! En effet, dès le lundi 10 juillet ; les jeunes de la commune ont pu profiter du planning d'activités proposé par le service jeunesse. L'enjeu était d'offrir des propositions de sorties diverses et variées pouvant séduire le plus grand nombre, en toute décontraction. Bonne humeur et motivation furent au RDV !

Du 10 juillet au 4 août, ce sont plus de 30 adolescents qui ont participé aux activités, aux sorties et animations à partir du planning co-réalisé par William et les jeunes.

Au choix :

- Du sport : surf à Saint-Lunaire, tournoi de foot, baignades à Dinard, paddle et beaucoup de vélo, moyen de transport durable. La plupart des déplacements se sont réalisés à bicyclette jusque notamment le pumtrack à Saint-Hélen. Les jeunes ont découvert de nouvelles sensations et ont ressenti un vent de liberté.
- Des activités funs pour customiser les vêtements et une session tatouages éphémères (quelques jours...) pour être parés pour les vacances.
- Des sorties très appréciées au parc Ange-Michel en Normandie et Corsaire aventure.

Il est possible pour les jeunes de 16 à 18 ans, à chaque période de congés scolaires, de participer à un chantier argent de poche.

- L'objectif : faire découvrir aux plus jeunes l'univers et les réalités du monde du travail.
- Le principe : le jeune travaille une matinée en équipe sur des différentes missions d'intérêt général (entretien des cimetières ; petites interventions dans les écoles ; petits travaux de peinture dans les bâtiments communaux...) et en échange, une rémunération lui est octroyée (15 euros la matinée).

calendrier facile à retenir : les chantiers se déroulent chaque 1^{er} mercredi des vacances scolaires.

Cet été, deux chantiers se sont déroulés les 26 juillet et 30 août : revue de presse et entretien de la cantine de l'école Saint-Joseph et préparation des classes pour le jour de la rentrée à l'école Charles- Josselin de Trigavou.

Inscription au 07 57 10 71 80 ou animation@pleslintrigavou.fr ou à l'accueil de la mairie. Dossiers d'inscription également disponibles en téléchargement sur le site de la mairie www.pleslin-trigavou.fr



Voyage Hilzinger

L'association strasbourgeoise TRANSC3ND a organisé en coopération avec la ville de Strasbourg et la ville de Kehl un camp d'été franco-allemand ARTEFAKTORY pour les jeunes de 12 à 18 ans. LaBürgerstiftung Kehl, le Centre Socio-Culturel Au-delà des Ponts, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et la fondation Hilzinger sont partenaires.

L'objectif est de permettre des rencontres transfrontalières entre jeunes Français et Allemands et d'apprendre à se connaître à travers les diverses possibilités de l'art et du théâtre. Monsieur Hilzinger, au regard de la qualité de la relation qui lie la commune à son entreprise dont une des usines est installée sur la Zone d'Activité de la Grignardais depuis l'an 2000, a offert des places pour des jeunes de notre commune qui n'ont pas pour habitude de partir en vacances. Nous l'en remercions infiniment.

Les jeunes qui ont accepté de participer à cette aventure ont découvert la région des Vosges en compagnie de jeunes Strasbourgeois et allemands : une mixité riche d'échanges et de partages.*

Pour ce premier échange, le Centre Communal d'Action Sociale a pris en charge le transport en TGV jusque Strasbourg et le coût résiduel de l'inscription à l'Association TRANSC3ND. La fondation Hilzinger a aussi pris en charge le coût de l'hébergement la veille du départ à la descente du TGV et le salaire de l'adulte qui les accompagnait.

Reste à construire un projet pour la jeunesse en partenariat avec la fondation Hilzinger.

*Le camp a eu lieu du 6 au 13 août dans les Vosges. Ce camp d'été a été encadré par 11 moniteurs d'Allemagne et de France. Le voyage aller et le retour de Strasbourg s'est fait en car pour tous les jeunes Allemands et Français réunis.

Le concept pédagogique consistait à donner aux jeunes la joie de faire de la musique, de jouer du théâtre, de découvrir le cirque et de créer ensemble.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE

Sur les 421 enfants inscrits, 408 ont fait leur rentrée le 4 septembre. Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'année dernière (+ 8). La bonne nouvelle pour les deux écoles publiques, c'est l'ouverture d'une cinquième classe au groupe scolaire Charles-Josselin et la confirmation de la huitième classe au groupe scolaire Georges-Hervé. Les équipes enseignantes sont stables dans les trois écoles. Bienvenue à Laura Dupuis, nommée sur le poste créé à Trigavou, à Emeline Le Sann nommée à Georges-Hervé et à Sophie Le Ny qui remplace la directrice de Saint-Joseph le jeudi, jour de sa décharge de direction.

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Inscriptions

ÉCOLES PUBLIQUES

Les prévisions d'effectifs devant être transmises à l'Inspection Académique dès le début de l'année civile, les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée scolaire 2024, sont invités à contacter la mairie ou la mairie annexe de Trigavou avant le 31 décembre 2023.

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

Les parents sont invités à s'adresser directement à la cheffe d'établissement.
Tél : 02 96 27 81 83

École Charles-Josselin

Sorties scolaires tous azimuts

Cette année, 110 élèves sont inscrits au groupe scolaire Charles-Josselin, répartis dans cinq classes, la mairie ayant reçu une réponse positive pour l'ouverture d'une cinquième classe. Cinq nouvelles familles ont inscrit leurs enfants et nous leur souhaitons la bienvenue.

Les élèves des trois classes élémentaires sont partis dès le 25 septembre pour une classe de découverte, pendant trois jours, avec les animateurs du club nautique de Lancieux. Ils sont accompagnés de leurs enseignantes : Mme Gouault pour les CM1/CM2, Madame Dupuis pour les CE2 /CM1 et Madame Demay pour les CP/CE1. Une équipe d'accompagnateurs volontaires, ainsi que Madame Colas, AESH, participent également au séjour.

Les classes de TPS/PS/MS, MS/GS, CP/CE1 et CE2/CM1 sont inscrites à un projet artistique en partenariat avec les enseignants des écoles de musique de Dinan Agglomération. Il s'agit cette année de chant choral en lien avec le spectacle Le livre de la jungle, présenté dans le cadre du festival Les Jacobambins.

La classe de CM1/CM2 participe également avec la classe de CM2 de l'école Georges-Hervé, au projet semaine chantante, durant laquelle ils iront à l'école de musique de Plouër tous les après-midi, retrouver les intervenantes de musique.



Un spectacle sera présenté conjointement aux parents, au mois de février à la salle des fêtes.

Le jardin de l'école continue à s'agrandir. Nous espérons pouvoir mettre en place une collaboration avec nos aînés de l'EH-PAD, par l'intermédiaire de l'association Ciel et Terre, et bien sûr notre collaboration avec l'école de Tialla se poursuit par l'intermédiaire de l'association Boromo Rance Frémur.

Les déplacements vers la médiathèque de Pleslin Trigavou seront plus réguliers (une fois par mois), pour que les élèves puissent pleinement profiter des ouvrages et des expositions qui s'y trouvent.

École Georges-Hervé

Une rentrée dynamique !

La rentrée de septembre a débuté avec une bonne nouvelle avec la confirmation de l'ouverture de la 8e classe. L'effectif de l'école est de 179 élèves présents à cette rentrée et 184 à la rentrée de janvier.

Nous accueillons une nouvelle collègue, Emeline Le Sann, qui est en charge de la classe de CE1.

Répartition des classes :

CM1-CM2 : Madame Sophie Fraioli

CM1 : Monsieur Thierry Clément

CE2 : Madame Béatrice Collet

CE1 : Madame Le Sann

CP-CE1 : Madame Karine Boyer

GS : Madame Céline Velle / ATSEM Sylvie Languille

MS : Madame Sylvie Margueritte / ATSEM Adeline Galland

TPS-PS : Madame Caroline Ruellan / ATSEM Virginie Robert / décharge de direction assurée par Sylvaine Gumiel, tous les lundis et un mardi sur 3.

Une AESH, Johanna Publier, intervient dans l'école pour des enfants qui ont besoin de soutien.

Les enfants sont aussi encadrés sur les temps périscolaires par Sylvie, Nathalie, Morgane, Lolita, Véronique, Chantal, Françoise, Cathie, et William.

Tout au long de l'année les élèves de l'école fréquenteront la médiathèque « Le Triplex » où ils seront accueillis par Alice, la salle omnisports avec l'animateur sportif William, pour les plus grands, la piscine « Les pommiers » et la piscine « Les canetons » pour les enfants de CP-CE1 et CE2.



Les TPS-PS ont profité début octobre de la programmation « Premiers émois » ainsi que du spectacle « STELLA MARIS » à Taden en compagnie de la classe de TPS-PS-MS de l'école C. Josselin. Après les fresques réalisées l'an dernier avec un graffeur, l'aménagement des cours de récréation va se poursuivre avec la réalisation de mobilier d'extérieur avec l'aide de Monsieur Didier Pidoux du CAUE22.

Un projet qui se réalisera avec le concours des parents, et qui mobilisera toutes les classes de l'école.

Nous pouvons compter sur la municipalité et la nouvelle équipe de l'Association des Parents d'Elèves pour mener à bien tous ces projets et ceux à venir au cours de cette année scolaire.

Nous souhaitons à toutes les familles une excellente année scolaire.

PHOTO INSOLITE

Skibidi, chat mascotte de la commune !

Merci à Elise Guernion de cet envoi, mettant à l'honneur Skibidi, le chat le plus célèbre de la commune. « Apparemment, il y a des habitants à 4 pattes qui ne perdent pas le nord, ce chat est au rendez-vous chez SushiMe tous les samedis sur le parking de la mairie » explique l'auteur du cliché. Postée sur les réseaux sociaux, cette photo a déclenché de nombreuses réactions amusées : Skibidi est aussi fidèle aux heures de code à l'auto-école, au marché du vendredi et même à la fête de la saucisse, s'installe à la Poste où il dispose d'un sac de croquettes ; passe à l'école Georges-Hervé, chez la fleuriste... A ceux qui pourraient dire qu'il n'y a pas un chat dans la commune, détrompez-vous : Skibidi, chat mascotte, est omniprésent ! Si vous aussi vous avez une photo insolite... Contactez Sylvie.mairiepleslin@gmail.com !



École Saint-Joseph Une année artistique au programme

Une nouvelle rentrée à l'école Saint-Joseph s'est faite le 1^{er} septembre avec la joie de retrouver nos élèves et leurs parents lors d'un café de rentrée convivial. Nous avons accueilli 122 élèves et quelques arrivées en maternelle se feront sur janvier.

Cette année, nous avons eu de nouvelles personnes à intégrer l'école en tant qu'enseignante et personnel.

Voici la répartition des enseignantes :

Mme Sonia Ferragu, aidée par Isabelle Vidmann, enseignera en TPS/PS/MS.

Melle Vanessa Brindejone, aidée par Maëva Cornu, sera en charge de la classe de MS/GS

Melle Elise Lamort enseignera auprès des CP/CE1.

Mme Hervé Anne qui enseignera en CE1/CE2

Mme Josse Typhaine enseignera en CM1/CM2 avec Mme Le Ny Sophie qui assurera la décharge de direction tous les jeudis.

L'équipe a accueilli également une apprentie en CAP AEPE, Charlotte Boulven.

De nombreuses nouvelles familles, dont la majorité en classe de maternelle, sont arrivées à Saint-Joseph. Nous leur souhaitons la bienvenue. Le vendredi 22 septembre, l'APEL a financé la location de jeux en bois pour toute l'école qui se sera poursuivi le soir avec les familles autour d'un repas partagé.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler sur la thématique « des arts ». Chaque classe pourra découvrir les nombreux artistes que nous connaissons tous mais aussi des grands domaines artistiques tels que la photo, la sculpture, la peinture...

Les sorties scolaires auront comme axe principal cette thématique avec des sorties au cinéma, au musée ou chez des artistes locaux.

L'année 2024 sera marquée par les jeux olympiques donc l'école Saint-Joseph vivra des rencontres sportives, des découvertes de différents sports également.

L'ensemble de la communauté éducative souhaite mettre un point d'honneur sur le développement durable en mettant en place des actions au sein de l'école par le biais d'une commission « d'éco-parents ». La première s'est déroulée le mardi 3 octobre, tous les élèves ont vécu une matinée « nettoisons la nature » pendant laquelle, ils ont ramassé des déchets sur

la commune de Pleslin Trigavou. Un geste simple permettant une sensibilisation à la pollution.

De plus, le collège Saint-Stanislas de Plouër-sur-Rance a organisé un cross le vendredi 20 octobre avec les CM1/CM2/6^e. L'occasion de travailler en cycle avec les 6^e sachant qu'un projet musique viendra compléter cette cohésion.

Les associations ont à souhait de réaliser des actions cette année. L'APEL organisera des ventes mais aussi reconduira son vide-greniers le dimanche 7 avril. Quant à l'OGEC, ils continuent de valoriser l'école en réalisant des travaux dont les derniers ont été faits cet été dans une classe de maternelle.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Pour joindre l'école : 02 96 27 81 83
ou saintjopleslin@wanadoo.fr



Joyeux anniversaire Bente !



Madame Lichtleuchter, plus connue sous son prénom « Bente », ou Bénédicte en français, a fêté ses 100 ans le 15 septembre dernier, entourée de sa famille, de ses amis résidents et des personnels de la Résidence de l'Orme.

D'origine danoise, elle est arrivée en France à l'âge de trois ans et a été naturalisée française à 18 ans.

Professeure de gymnastique, elle s'est aussi beaucoup investie auprès des enfants pour la promotion du sport : c'est peut-être cela le secret de sa longévité.

Bente est également uneoureuse de la danse, elle a attendu avec impatience le bal d'automne qui a eu lieu le 3 octobre dernier à la salle des fêtes de Trigavou.

EHPAD Le barbecue des familles

Le 17 juin dernier, a eu lieu un barbecue à la Résidence de l'Orme. Cette joyeuse journée placée sous le signe du partage et de la convivialité a été rendue possible grâce à la participation de tous : familles, personnels, résidents, membres du CCAS, bénévoles et le club de pétanque pour le prêt du barnum.

Cette incroyable journée a laissé de beaux souvenirs à tous et la prochaine édition est attendue avec impatience.



Le service de courses accompagnées

Depuis quelques années un service de courses accompagnées est mis en place par le CCAS et l'ADSCE (Association de Développement sanitaire de la Côte d'Émeraude), avec le concours de l'EHPAD qui met à disposition un véhicule de transport. Le principe est de prendre à leur domicile les personnes qui n'ont aucun moyen de se véhiculer.

Le maire, souligne : « Depuis fin septembre, à la demande des usagers, le service des courses accompagnées a évolué. A présent, chaque mardi après-midi une navette destinée aux courses accompagnées va en direction des grandes surfaces de Plouër-sur-Rance ou de Dinan. Deux fois par mois, le vendredi matin, la navette va à destination des commerces de Pleslin Trigavou et de la médiathèque.

Carinne Boulvais, responsable de l'ADSCE, précise : « En accord avec le CCAS, maintenant le service de courses accompagnées est également accessible aux personnes bénéficiant d'une aide à domicile, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent ».

Rappel du tarif : 5 € à chaque transport. Les inscriptions s'effectuent auprès de l'ADSCE au 02 96 27 86 77.



Le maire, l'équipe de l'ADSCE et Dorothée bénéficiaire du service.

Vincent Joly au mondial de swimrun en Suède



Vincent Joly, en binôme avec Maxime Sachet, tous deux licenciés au club de Dinan Triathlon, ont participé au championnat du monde de swimrun, une épreuve qui mêle course à pied et natation. Dans l'archipel de Stockholm (entre l'île de Sandhamn au nord et celle d'Uto au sud), «d'île en île» (Ötillö) dans cette discipline enchaînée, ils ont parcouru 60 km de course à pied et neuf km de nage dans la Baltique, oscillant entre 14° et 16°C.

Vincent souligne : « Nous avons découvert le swimrun grâce à Benjamin Peigné et Paul Pithon qui habite Trébéfour, qui ont déjà participé à deux reprises à cette épreuve ultime. En 2022, nous avons participé à quatre épreuves qualificatives en France, et obtenu suffisamment de points pour le mondial en Suède.

Nous étions 160 équipes au départ et après 10 heures de courses et de nombreuses chutes sur des rochers particulièrement glissants, nous sommes arrivés 39e avec une heure de moins que prévu.

Dès à présent, nous envisageons une nouvelle participation à ce Graal du swimrun en 2025.

En conclusion, ce type de compétition demande de savoir se rendre hermétique à la notion d'inconfort et même à la douleur certaines fois. Je souhaite à chacun d'avoir la chance de vivre à travers le sport des émotions comme celles qu'on a vécues ».

Guillaume Loreau champion de Bretagne de tir à l'arc à poulies

A Paimpol, Guillaume Loreau a été sacré champion de Bretagne de tir à l'arc à poulies dans la catégorie senior 1. Natif de notre commune, co-gérant du restaurant la Lanterne ; Guillaume est licencié au club les Archers de la Rance à Saint-Jouan-des-Guéréts.

Quelques semaines plus tard, à Guichen, il récidive en obtenant un nouveau titre de champion de Bretagne de tir à l'arc appelé Beursault. Cette discipline se dispute sur une cible placée à 50 mètres, où chaque archer tire 40 flèches. Guillaume souligne : « A Paimpol, j'ai été surpris de mon titre de champion de Bretagne de tir à l'arc à poulies. A Guichen, au tir Beursault, je suis le seul de Bretagne à réussir le minima pour le championnat de France qui sera disputé à Pontoise, soit 28 flèches sur 40 tirées au centre de la cible. Ces deux titres sont une grande satisfaction pour moi et mon club que je remercie ».

Toutes nos félicitations à Guillaume pour ses deux titres de champion de Bretagne, et bonne chance pour le championnat de France à Pontoise.



Emma Ruellan championne de France d'équitation



A Lamotte-Beuvron en Sologne, Emma Ruellan est devenue championne de France individuelle catégorie : club élite, jeune senior excellence.

La compétition (mixte) s'est déroulée sur trois jours, où 80 cavaliers se disputaient le titre de champion de France. Emma est la seule à avoir réalisé des sans faute sur les trois jours de compétition, les obstacles étant à une hauteur de 1,05 m.

Emma souligne : « Je pratique l'équitation depuis l'âge de trois ans au centre équestre Saint-Valay Equitation de Taden. Aujourd'hui, j'ai choisi de poursuivre mes études à Rennes, afin de pouvoir continuer ma passion équestre dans mon club de Taden où j'ai fait mes débuts. Chaque semaine, je monte quatre à cinq reprises le même cheval « Dginfizz », pour la quatrième saison. Je profite de l'occasion pour remercier très chaleureusement mes coachs François et Jenny. »

Toutes nos félicitations à Emma et sa monture Dginfizz.

Lina Marie championne de patinage artistique

Lina, âgée de onze ans, pratique le patinage artistique depuis cinq ans au sein du club La Beaumanoir de Dinan. Cette saison, elle a participé à plusieurs épreuves qualificatives pour la finale regroupant les meilleures des régions : Bretagne, Normandie, Ile de France et Haut de France.

Finissant sur le podium des trois compétitions : Noyal-sur-Vilaine (3e), Montfort-sur-Meu (3e) et Quintin (1re), Lina s'est qualifiée pour la finale disputée à Notre-Dame de Gravenchon près de Rouen.

Devant un jury de 11 membres, Lina a effectué son programme en concurrence avec onze autres patineuses. Sa belle prestation lui a valu la sixième place.

Lina souligne : « Je suis très satisfaite de ma saison 2022-2023 ; mes bons résultats me permettront d'évoluer en Nationale 3 la saison prochaine. Le patinage artistique demande beaucoup d'entraînement, soit trois séances de deux heures par semaine. Je remercie mes parents, les entraîneurs et le club de La Beaumanoir. » Félicitations à Lina et à ses parents.



Les joutes nautiques



Cet été, au port de Dinan-Lanvallay, comme chaque année depuis 17 ans, notre commune a participé aux joutes nautiques. Pour cette 20e édition, bonne humeur, soleil, costumes et spectateurs étaient au rendez-vous. Organisé par les Kiwanis Dinan Pays de Rance, l'événement a rassemblé 24 équipes qui se sont affrontées toute la journée. Notre valeureuse équipe a jouté à quatre reprises, avec deux victoires, une défaite et une joute nulle ; frôlant la qualification pour les quarts de finale. Le principal n'est-il pas de participer ! Le thème de notre déguisement était « flashy ».

Sponsorisé par les entreprises Thermi Froid et Randstad, l'équipage était composé du jouteur Erwan Marie, du barreur Nicolas Dely et de six rameurs : Cédric Champagne, Bertrand Genferouas, Christophe Lepetit, Cyril Marchand, Arnaud Ménard et Matthias Renault.

Sans oublier l'efficace soutien de Jean-Yves Vaillant et d'Eric Hervé, tous deux membres de l'organisation de cette belle épreuve, dont l'objectif est d'aider l'enfance en souffrance à travers le monde, sans aucune distinction.

Rendez-vous l'an prochain pour la 21e édition.

757 participants à la randonnée des châtaignes

L'été indien a profité au cyclo-club d'Armor, qui organisait dimanche 8 octobre sa traditionnelle randonnée des châtaignes, rassemblant 757 randonneurs, entre marcheurs, vététistes et rouleurs. « Une belle édition, avec une fréquentation en hausse par rapport à l'an passé » s'est félicité Fabrice Robert, président de l'association. Parmi les participants, certains ont été plus spécialement mis à l'honneur, comme Marie Ohier, bientôt 85 ans, marcheuse sur le circuit de 8 km, présente sur la photo avec le plus jeune participant sur sa drapsienne, Louis Deschamps, 4 ans, aux côtés de Thierry Orveillon, maire et de Fabrice Robert ; le randonneur le plus âgé étant Michel Guguen, 85 ans. Une tombola, possible grâce au soutien des partenaires, a récompensé de nombreux randonneurs et les clubs les plus représentés également mis en exergue, recevant des coupes des mains des élus présents.



Retour gagnant de la fête de la saucisse !



Animation initiée en 2018 pour mettre à l'honneur le patrimoine culinaire faisant la renommée de la commune, la saucisse, la fête éponyme s'est interrompue avec la Covid, pour reprendre de plus belle sous l'égide de l'association Pleslin Trigavou en fête épaulée par la commune. Une fête attendue avec des jeux traditionnels tels que tir à la corde, course en sac ou à l'oeuf, auxquels petits comme grands enfants se sont essayés. Et, bien sûr, la gastronomie locale avec les quatre producteurs de saucisses représentés, soit physiquement, soit par leurs produits. Une fête ouverte dès 16 h, sous un soleil de plomb, amenant tardivement le public sur le site du stade Pierre-Vétier. Les cuisiniers amateurs se sont prêtés au jeu du traditionnel concours de cuisine, où un jury composé de professionnels des métiers de bouche et d'officiels, à l'image de Thierry Orveillon, maire, a eu à départager les six concurrents en lice. Des recettes originales, des présentations soignées, des saveurs variées, le classement a été difficile à établir, mais chacun est reparti avec un petit lot. Les bénévoles n'ont pas chômé

afin de rassasier les (très) nombreuses personnes présentes avec galettes saucisses (forcément !), frites maison, profitant d'une soirée idéale côté température pour le concert clôturant cette fête 2023, un concert apprécié donné par Chris Bakehouse. Ce dernier a notamment assuré les 1res parties de Johnny Hallyday (juillet 2016), Reverend Horton Heat (USA en 2015), Bill Deraime (2014), Dick Rivers (2013)... Du lourd pour une fête de la saucisse 2023 idéale !

Résultats du concours :

- 1^{ère} Nadia Tourenne avec sa fraîcheur Plesinoise
- 2^e Martine Leroy avec sa cocotte gourmande Breizh Mex
- 3^e Françoise Leruste avec son soleil dans l'assiette
- 4^e Catherine Prempain avec sa saucisse au chou
- 5^e Virginie Blot avec le chausson de Pleslin Trigavou
- 6^e Paul Ahmed avec son rougail réunionnais



Les homards raisonnés, pour l'environnement



« Les Homards Raisonnés » est une association basée à Pleslin Trigavou et qui rayonne sur la Côte d'Émeraude ainsi que sur le territoire Rance-Frémur. L'association se développe au travers de trois missions :

- La sensibilisation, formation et recensement des déchets au niveau de l'estran et principalement de la laisse de mer.
- La création de jardins partagés (déjà quatre jardins créés)
- La revalorisation de déchets d'entreprises.

Pour tout renseignement, il ne faut pas hésiter à visiter le site internet : leshomardsraisonnés.fr ou sur la page Facebook et Instagram contact au 06 68 85 90 93.

Téléthon

Le samedi 9 décembre, à l'occasion du 37^e Téléthon national, notre commune va participer une nouvelle fois à cet événement. Le site retenu est la salle omnisports, à partir de 14 h.

Pour cet après-midi du cœur, dont le contenu est entièrement à définir, le comité communal du Téléthon a besoin de bénévoles et de votre soutien. C'est pourquoi, une réunion de coordination est prévue à la salle Julien-Lesaichot, le vendredi 3 novembre à 19 h.

Les Archers du Frémur

Les Archers du Frémur ont fait une excellente saison 2022-2023 avec le champion départemental, Thierry Gueguen vice-champion départemental, Thomas Duros qui est également champion régional, tous deux en Arc classique.

Depuis deux ans, le club continue de se développer et attire de plus en plus de licenciés. La saison dernière, le club comptait 63 archers de 9 à 82 ans.

Nous continuons de nous développer afin de faire évoluer les licenciés dans une structure encadrée, mais qui garde son côté familial, ce qui est important pour nous. Dans les nouveautés à venir la saison prochaine : nous avons Côme, un de nos archers qui va suivre la formation d'arbitre afin de pouvoir organiser, à nouveau des concours à Pleslin Trigavou.



Nous aimerions pouvoir organiser un en salle en saison hivernale et un en extérieur à l'arrivée des beaux jours.

Nous réfléchissons également à augmenter notre visibilité sur les réseaux et auprès du public afin de faire découvrir notre discipline en loisir ou en compétition.

Les entraînements jeunes se déroulent le mercredi de 15 h à 17 h, de 17 h à 19 h 30 pour les compétiteurs et les adultes de 19 h 30 à 22 h.

le samedi de 14 h à 16 h ainsi que le dimanche de 10 h à 12 h, pour les archers autonomes. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des séances d'entraînements.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Thomas Duros (président) au 06 61 16 75 20 ou
Anthony Tisseron (secrétaire) au 06 47 34 01 01

Yoga



Après le succès d'une pratique en extérieur, aux mégalithes, en juin ; un atelier yoga de printemps avec Patricia, une de nos professeurs et enfin un repas convivial de fin d'année ; l'été a pointé le bout de son nez entraînant une pause associative.

La rentrée 2023/2024 démarre donc en force. Nous avons pu accueillir de nouveaux adhérents, qui rendent complets les deux soirs de pratique du yoga, le mercredi et le jeudi. Des places restent disponibles les lundis de 9 h 30 à 10 h 30 avec Agathe, notre professeure.

Toujours en quête de bien-être, nous retrouverons nos pratiques du yoga chaque semaine, nos pratiques au cœur de la nature et d'éventuels ateliers yoga aux cours de l'année. Avec « Yoga Pleslin Trigavou », le « prendre soin de soi » a tout son sens et notre réflexion associative se concentre sur cet objectif. Prenez soin de vous. A bientôt.

Nous contacter: Nathalie Millet
Mail : yogapleslin@yahoo.com

Club de billard CHN Pool

Cet été, les billardiers du CHN Pool ont reçu de nouveaux maillots de leur sponsor (voir photo). Aujourd'hui, une nouvelle saison a débuté par un déplacement à Roscoff et en octobre l'accueil dans la salle omnisports d'une compétition régionale qualificative pour le championnat de France.

A la tête du club depuis dix-huit ans, Jacquy Hamon souligne : « Fort de trente-deux licenciés âgés de treize à soixante-deux ans, passionnés par la pratique du blackball, le club est cette année renforcé par l'arrivée de Sonia Le Minoux championne de Bretagne 2023. Si le billard peut se jouer dès cinq ans, la taille de l'enfant est assurément à prendre en compte afin qu'il puisse avoir une bonne visibilité de la table.

Le coût d'une licence annuelle est de 38 € découverte adulte et de 70 € confirmé adulte ».

Jacquy Hamon a récemment obtenu son diplôme de formateur-club.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations est un des temps forts de la vie associative. Cette année encore, dans une excellente ambiance, les 27 associations ont répondu présentes aux 500 à 600 visiteurs venus découvrir les diverses activités proposées.

Le nombre important de visiteurs est à la hauteur du besoin des Pleslinois Trigavouas de rejoindre le cadre associatif. En effet, le record de 250 contacts établis entre les associations et le public est là pour en témoigner.

Merci aux associations et aux bénévoles pour le formidable travail qu'ils effectuent toute l'année.

Vous pouvez retrouver la liste de nos associations et leurs coordonnées sur le site internet de la commune www.pleslin-trigavou.fr



Handball, petit retour sur nos activités estivales

Le HBRF n'est pas resté inactif pendant l'été : en effet trois moments forts ont eu lieu pour le club qui va compter plus de 300 licenciés cette saison.

- Lidl beach tour sur les plages de Saint-Cast-le-Guido : en partenariat avec Lidl le club a coorganisé une journée dédiée à la pratique du Beach Hand avec près d'une centaine de participants, les jeunes et moins jeunes ont pu s'initier à cette pratique avec différents ateliers et un tournoi.

- Le club poursuit également son échange avec le club de Dieppe handball où 14 jeunes moins de 15 ans et moins de 18 ans ont pu aller préparer la saison avec les jeunes Dieppois. Au programme de cette semaine, handball mais aussi activités diverses (piscine, initiation aux arts du cirque aérien, ...) la semaine s'est conclue par un match, rien de mieux pour lancer la saison.

- Le troisième moment fort de l'été fut notre vide-greniers sur le Stade Pierre-Vétier de Pleslin avec près de 700 mètres linéaires réservés même si les quelques averses matinales ont fait fuir certains, le reste de la jour-

née fut agréable pour les chineurs.

Cette saison s'annonce particulière, avec les effectifs qui ne cessent de grimper. Or la rançon de la gloire a ses limites et ici elle se cristallise sur les créneaux de gymnase qui ne sont pas extensibles. Il faut bien partager... C'est la raison pour laquelle le projet de handfauteuil est à ce jour bloqué.



Point sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Sur le territoire de Dinan Agglomération, 21 % des systèmes d'assainissement non collectifs génèrent des rejets polluants, soit 3 800 installations sur 18 000. Considérant que le rythme de réhabilitation de ces systèmes est particulièrement lent (20 années seraient en effet nécessaires pour parvenir à un parc totalement conforme), il convient d'admettre qu'une stratégie basée uniquement sur des contrôles obligatoires et facturés (à savoir contrôle de conception/réalisation, vente et bon fonctionnement) n'apporte pas l'efficacité souhaitée.

Dinan Agglomération a voté une évolution de la stratégie de retour à la conformité des systèmes d'assainissement non collectifs basée sur les principes suivants :

Un accompagnement des élus communaux visant au partage d'informations et à la coordination d'actions,

Et plus particulièrement :

L'instauration d'une rencontre annuelle entre un référent du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et un élu de la commune permettant d'évoquer l'évolution du niveau de conformité sur la commune, partager un objectif de mise en conformité et identifier les points noirs.



Un ciblage et une sensibilisation plus forte des usagers propriétaires de système d'assainissement non collectif non conforme par le SPANC de Dinan Agglomération,

Et donc :

- Une visite de diagnostic gratuite proposée par le SPANC aux propriétaires ciblés,
- Des visites gratuites par le SPANC en cas de réhabilitation suite à cession immobilière.

Un règlement de service permettant l'instauration progressive de pénalités comme suit :

- 100 € en année 1 de non-conformité,
- 200 € en année 2,
- 400 € en année 3 et suivantes.

Par ailleurs, le budget SPANC présentant un déficit, il a été décidé, afin de résorber ce dernier d'instaurer en lieu et place de la facturation du contrôle de bon fonctionnement à l'acte (110 €), une redevance de 25 € TTC annuelle, facturée à l'appui de la facture d'eau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité a désigné Loïc Lemoine comme référent SPANC de la commune de Pleslin Trigavou.

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN SUR LES COMMUNES DE DINAN, QUÉVERT ET TADEN – TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Dinan Agglomération est activement engagée dans une politique de transition énergétique, traduite notamment à travers l'élaboration et l'adoption de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Au-delà de la perspective d'y contribuer, le déploiement de réseaux de chaleur contribuerait à un véritable projet de territoire, vecteur indispensable pour exploiter massivement les énergies renouvelables et de récupération, notamment la chaleur de récupération dégagée par l'usine de valorisation énergétique de Taden.

Dès lors, et compte tenu des engagements énoncés dans le PCAET de Dinan Agglomération, la création de tels réseaux permettrait de :

- Augmenter la production d'énergies renouvelables (EnR) du territoire ;

- Augmenter la part d'EnR dans la consommation totale ;
- Valoriser au mieux la chaleur de récupération issue de l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) ;
- Proposer ainsi aux bénéficiaires du réseau une énergie propre, renouvelable, économique, indépendante des fluctuations du prix des énergies fossiles, compte tenu du contexte mondial actuel très tendu.

Le conseil communautaire de Dinan Agglomération a délibéré en ce sens le 22 mai dernier, le conseil municipal invité à se prononcer à son tour, approuve le transfert à Dinan Agglomération de la compétence « création, classement et exploitation de réseaux public de chaleur ou de froid ».

Ce jour-là ! Le lundi 7 août 1944 suite...!

Dans le dernier bulletin municipal, nous évoquions l'héroïsme des trois résistants de notre commune morts pour la France : Julien Lesaichot, Léon Pépin et Guy Jourdan. Ici nous vous proposons l'histoire d'un autre résistant, Jean-Marie Le Tessier, qui aurait pu être fusillé à maintes reprises.

Aujourd'hui oublié, Jean-Marie Le Tessier qui habitait aux Beaumenaïs, fut avec sa famille un des principaux acteurs de la Résistance du Côtes-du-Nord. A ce titre, il recevra de nombreuses distinctions, dont certaines internationales, et un diplôme écrit de la main du Général Charles de Gaulle.

JEAN-MARIE LE TESSIER



Jean-Marie est né le 19 juillet 1891 à La Rouge-raïs ; fils de Jean-Marie Le Tessier né en 1859 et d'Alphonsine Lemoine née en 1867 (couturière). Comme son père il devient marin de l'Etat : premier maître de manœuvre. Le 1er avril 1914, il épouse une Brestoise Marie-Madeleine Abiven, née en 1894.

Après quelques années passées à Brest où naissent Jeanne en 1915 et Pierre (1917). Vers 1919, ils viennent habiter aux Beaumenaïs. Le 1er août 1920 naissent les jumelles Madeleine et Agnès, puis Gisèle (1930-1985).

En 1939, c'est la déclaration de guerre ! Dès le début de l'occupation, Jean-Marie âgé de la cinquantaine est le coordinateur de la Résistance de l'Est des Côtes-du-Nord. Il dirige également le réseau de renseignements Centurie de notre secteur. Il devient rapidement l'officier principal (commandant) des Equipages de l'inter-secteur Est des Côtes-du-Nord.

Le réseau Centurie prend racine sur la côte nord du Léon, dont les ramifications viennent jusqu'à notre commune. Il est composé d'environ 120 membres chargés de collecter le maximum d'informations sur l'ennemi. Pour accomplir cette mission, il faut des hommes et des femmes discrets au plus près sur le terrain. A Trigavou, deux autres Résistants font partie de Centurie : Eugénie Méal née Lebreton secrétaire de mairie et André Mousset.

En 1943, un Polonais déserte l'armée allemande basée à Pleurtuit. Il trouve refuge chez la famille Goger à La Rouge-raïs. La Gestapo est sur ses traces, le danger est permanent ! Après quelques jours d'angoisse, Jean-Marie Le Tessier décide d'exfiltrer le déserteur dans une ferme à Tramain. Il va s'y cacher jusqu'à la fin de la

guerre, et restera définitivement en France.

Sa petite fille Chantal Quédinelle née Ségalin se souvient : « A cette époque, toute la famille est dans la Résistance, la nuit ma mère frappe des messages à la machine à écrire, que mes tantes, les sœurs jumelles Madeleine et Agnès, portent aux Résistants le lendemain ; les messages sont cachés dans le cadre de leurs vélos.



Marie-Madeleine Le Tessier

Note : Jean-Marie est F.F.L et F.F.C., Agnès et Madeleine sont F.F.C. : Forces Françaises Libres et Forces Françaises Combattants.

Courant 1943, mon grand-père arrive aux Beaumenaïs accompagné de deux parachutistes américains. Durant leur court séjour, dissimulés derrière les fenêtres, prudemment ils observent des soldats Allemands qui passent en défilant devant notre maison. Une autre fois, pendant plusieurs jours, mon grand-père cache à la maison un clandestin juif. Un matin, celui-ci descend en pyjama rayé surprenant toute la famille !

Mon grand-père est un homme activement recherché par la Gestapo, sans connaître son identité, elle cherche à savoir son nom en arrêtant Jean Morin, un Résistant de Dinan qui lui sert d'agent de liaison avec le réseau Reims Coty. La Gestapo va le torturer en lui arrachant les dents les unes après les autres. André Morin ne dira rien ! Les nazis le déportent alors vers l'Allemagne dans un camp de concentration. Miraculeusement il en reviendra diminué et fragilisé le reste de sa vie.

Fin 1943-début 1944, l'étau se resserre sur mon grand-père. Devant le danger d'être arrêté par la Gestapo, nous quittons tous les Beaumenaïs, pour nous réfugier à Tramain. Sauf ma grand-mère (Marie-Madeleine Abiven), qui reste à Trigavou. Au café de Marcel Bertin, avec d'autres femmes, elles préparent des colis pour les prisonniers. C'est ma grand-mère qui va les porter à pied à Dinan ! De temps en temps, mon grand-père revient secrètement aux Beaumenaïs pour voir son épouse et donner ses directives à la Résistance locale.

Le 26 juin 1944, à la suite d'une dénonciation, 18 membres du réseau Centurie sont arrêtés par la Gestapo, emprisonnés à Morlaix, puis à Brest, ils disparaissent. En 1962, les restes de leurs corps sont découverts sur le plateau de Bouguen à Brest.

Le 7 août 1944, c'est enfin la Libération ! Nous revenons aux Beaumenaïs et retrouvons un semblant de vie paisible bien méritée. En effet, la guerre n'a pas épargné notre famille. Mon père Roger Ségalin est tué le 18 juin 1940, dans la rade de Brest sur le

« Vauquois », et ma mère Anne Le Tessier meurt le 10 novembre 1947 ».

Le 1er septembre 1945, Jean-Marie Le Tessier reçoit un message du général de Gaulle : « Répondant à l'appel de la France en péril de mort, vous avez rallié les Forces Françaises Libres. Vous avez été de l'équipe volontaire des bons compagnons qui ont maintenu notre pays dans la guerre et dans l'honneur. Vous avez été de ceux qui, au premier rang, lui ont permis de remporter la victoire ! Au moment où le but est atteint, je tiens à vous remercier amicalement, simplement au nom de la France.

Le 11 juillet 1947, Agnès Le Tessier épouse le député Constant Monjaret (1922-2009) sous l'étiquette MRP. A la débâcle, le 18 juin 1940, il s'embarque à Loguivy-de-la-Mer pour Londres, où il passe le baccalauréat. En 1944, il participe à la libération en étant le chauffeur du général Philippe Leclerc. Agnès Le Tessier décède le 16 novembre 2004 à Plouha.

Entre mai 1945 et mai 1953, l'épouse de Jean-Marie Le Tessier, Marie-Madeleine Abiven, marque l'histoire de notre commune, en devenant la première conseillère municipale élue de notre commune à Trigavou. Elle décède le 24 avril 1957 au Havre. Entre mai 1953 et mai 1963, Jean-Marie Le Tessier est élu maire de Trigavou. Au cours de ses deux mandats, il organise le transfert du cimetière de l'enclos paroissial vers le site de Rochefort et la construction de la mairie annexe de Trigavou, dont les travaux se terminent le 22 décembre 1964.

Il décède le 13 avril 1976 chez lui aux Beaumenaïs. Leur fille Madeleine Le Tessier, entre mars 1971 et mai 1977 est élue conseillère municipale de Trigavou, puis de Pleslin-Trigavou. Elle décède le 18 mai 2006 à Tréguier.



Les deux parachutistes américains : Jack Belsterm et Bud Fisher, posent avec les jumelles Madeleine et Jeanne Le Tessier. Au centre se trouve leur nièce Chantal Ségalin.

Aujourd'hui, le temps serait sans doute venu, qu'une rue ou un emplacement de notre commune porte le nom de ce héros, un des piliers de la Résistance départementale au cours de la Seconde Guerre mondiale.

En quête de patrimoine à Pleslin Trigavou !



Le week-end des 16 et 17 septembre derniers se déroulaient les Journées Européennes du Patrimoine. Deux randonnées ont été organisées au départ des Mégalithes, l'une en direction du bourg de Pleslin, l'autre de Trigavou. Vous étiez plus de 50 à partir à la découverte du patrimoine de notre belle commune en compagnie des volontaires de l'inventaire du patrimoine bâti. Un immense MERCI à elles !

Les deux églises ont pu être visitées ainsi que la chapelle des Vaux, l'histoire du chemin de fer a pu être abordée au travers de la voie verte et du gîte de la gare ainsi que le patrimoine lié à l'eau avec la découverte des anciens lavoirs et de l'histoire des moulins à rivière du Frémur.

Le dimanche, nous avons pu bénéficier de la présence de Dominique Melec, de l'association COEUR Emeraude, qui nous a fait partager ses connaissances sur l'accueil de la biodiversité dans le bâti, entre autres.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie@pleslintrigavou.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.95.30

Centre ALSH / Tél : 02.96.82.36.84

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.83.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

Maison de l'enfance / Tél : 02.96.82.36.83 ou 06.63.30.66.77

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : sur rendez vous

• Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous

• Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : mardi et vendredi de 10h à 12h

• Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : sur rendez vous

• Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : sur rendez vous

• Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : sur rendez vous

• Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

→ Permanence de Chantal BOULOUX, Députée

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

• **Centre Médico-Social** rue de la Mairie de Beausais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• **Pôle Emploi de Dinan**, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• **Architecte conseil**, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• **Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :**

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• **Assistante Sociale MSA**, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• **Assurance Maladie**, www.amelie.fr Tél : 3646

• **Tribunal d'Instance de Dinan** : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• **Conciliateur de Justice**, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• **Mission locale** : Mairie de Beausais sur Mer les 1^{er} jeudi matin et 3^{ème} mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

HORAIRE MÉDIATHÈQUE LE TRIPLEX

Lundi : 16h30 - 18h30	Espace jeu vidéo ouvert
Mardi : 16h30 - 18h30	le mercredi de 14h30 à
Mercredi : 10h - 12h30	17h30 et le samedi de
et 14h - 18h	15h30 à 17h30
Jeudi : fermé	
Vendredi : 10h30-12h30	letriplex@pleslintrigavou.fr
et 16h30 - 20h	Tél : 02.96.27.57.34
Samedi : 10h - 12h30	
et 15h - 17h30	

SECOURS ET SANTÉ

• **Pompiers** : 18

• **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22

• **Gendarmerie** : Brigade de Beausais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• **SAMU** : 15

• **N° d'urgence** : 112

• **Médecins**

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi,

Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

• **Pharmaciens**

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

• **Dentistes**

Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montebault :

02 96 27 17 28

• **Masseurs Kinésithérapeutes**

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe,

Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

• **Ostéopathe**

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• **Infirmier(e)s soins à domicile**

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer,

Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• **Sophrologue**

Julie Clement 06 58 40 33 31

Philippe Corvellec 06 87 52 96 05

• **Podologue**

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

• **Psychologue clinicienne**

Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89

• **Psychanalyste**

Marie-Line Jaeger Boscher 06.84.28.12.77

• **Hypnothérapeute**

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

contact@karine-hypnose.fr

• **Naturopathe - Réflexologue**

Ludivine Tavernier : 06 15 23 96 04

MAISON DES SERVICES

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30

Tél. : 02 96 27 10 12

• **Kinésologue**

Céline Eslan Pithon 06 76 99 79 56

• **Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude**, - Antenne Beausais-Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : accueil.brf@adsce.fr

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8 h à 13 h :

• Fruits et légumes

• Crêpes et galettes

• Produits Hakawerk

Le mardi devant la mairie annexe et le vendredi devant la mairie de 15 h 30 à 18 h 30 »

• Légumes locaux

VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :

• Lundi : 16 h 30 – 21 h 30 (semaines paires) : Tacos bretons

• Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas

• Samedi : 18 h : sushi

• Dimanche : 8 h : huîtres de Cancale (près de la boulangerie)

18 h – 21 h : pizzas

Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)

• Lundi : 16 h 30 – 21 h 30 (semaines impaires) : Tacos bretons

• Mardi : 17 h – 21 h : pizzas

• Mercredi : 18 h – 21 h : Food truck burger